



HAL
open science

Engagement politique et candidature aux Jeux olympiques. Enjeux de l'implication de l'État dans la candidature d'Annecy 2018

Benjamin Sirvent

► **To cite this version:**

Benjamin Sirvent. Engagement politique et candidature aux Jeux olympiques. Enjeux de l'implication de l'État dans la candidature d'Annecy 2018. Sciences de l'information et de la communication. 2011. dumas-00683671

HAL Id: dumas-00683671

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00683671v1>

Submitted on 29 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Engagement politique et candidature aux Jeux olympiques



Enjeux de l'implication de l'État dans la candidature d'Annecy 2018

UFR DES SCIENCES DE LA COMMUNICATION

Mémoire de master 1 recherche - 18 crédits

Mention Information et communication

Spécialité Sciences de l'information et de la communication

Sous la direction de **M. Benoît LAFON**, Maître de conférences en Sciences de
l'information et de la communication

Année universitaire 2010-2011

Sommaire

Introduction.....	5
I. Candidater aux Jeux olympiques : questions sur l'origine et les formes d'engagement des États.....	8
1) Les Jeux olympiques au cœur d'un affrontement historique entre nations	8
a. Un phénomène inhérent aux Jeux olympiques	8
b. Un affrontement dicté par l'image	9
c. L'Europe, terre d'accueil historique des Jeux	11
2) Un engagement encadré par la Charte olympique	12
a. Un rôle limité	12
b. Élection de la ville hôte.....	13
c. Cérémonie d'ouverture.....	14
d. Une présence en filigrane indispensable.....	15
3) Les Jeux olympiques : une communication de l'État inédite pour un évènement unique.....	16
a. L'État « partenaire » des Jeux.....	16
b. Une communication optimiste tournée vers l'avenir	17
II. Annecy 2018 : un agenda communicationnel croissant pour l'État, des injonctions croissantes, un soutien inamovible	20
1) Annecy 2018 : historique critique et distancié	20
a. Une candidature citoyenne.....	20
b. Un soutien instantané de l'État	21
2) L'État partenaire actif d'Annecy 2018	22
a. La phase de requérance	22
b. La phase de candidature.....	24
3) L'État leader d'Annecy 2018	27
a. Une candidature vouée à l'échec ?.....	27
b. L'exécutif se mobilise pour Annecy 2018	31
c. 2009-2011 : un soutien inamovible de l'État	32
III. Annecy 2018, une communication multi-supports : Où est l'État ?	35
1) Une campagne de publicité marquée du sceau de l'État.....	35
a. Les « Partenaires Officiels »	35
b. Les « Supporters »	37
c. Les « Supporters Locaux ».....	39

2) L'État principal mécène de la candidature annécienne	40
a. Un engagement financier plus ou moins "masqué"	40
b. L'État partenaire financier privilégié des futures installations olympiques	42
c. Une communication quasi-inexistante	44
Conclusion	45
Bibliographie	47
1) Ouvrages	47
2) Périodiques.....	47
3) Travail universitaire	47
4) Sites internet consultés.....	48
Table des Annexes.....	50

Introduction

Anney, en compétition avec Munich et Pyeongchang, compte sur la présence de Nicolas Sarkozy lors de la désignation de la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver 2018 le 6 juillet à Durban. "Je suis sûr qu'il sera là mais je ne peux le confirmer. Nous ferons tout notre possible pour avoir ce soutien fort au tout plus haut niveau du gouvernement", a déclaré mercredi Charles Beigbeder, qui préside le Groupement d'intérêt public (GIP) de la candidature savoyarde, devant quelques journalistes¹.

Datée du 6 avril dernier, la confiance de Charles Beigbeder souligne le rôle décisif de l'État dans la candidature annecienne.

Aujourd'hui, « le soutien des chefs d'État pour de telles candidatures est devenu habituel »². Ainsi, Jacques Chirac en 2005, Vladimir Poutine en 2007 et Barack Obama en 2009, ont soutenu personnellement leurs candidatures nationales. Quelles sont les origines de cet engagement ? Comment se matérialise-t-il ? La candidature d'Anney à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018 est un terrain d'étude privilégié pour appréhender ce phénomène.

D'abord, parce que « la France a toujours regretté et regrette à tous égards le gigantisme qui atteint les Jeux olympiques et qui est difficilement compatible avec l'idée directrice du Baron Pierre de Coubertin »³.

En effet, les Jeux olympiques tels que les a réinventés le Baron Pierre de Coubertin en 1896, ont connu d'importantes mutations au cours du XX^{ème} siècle. La compétition sportive est aujourd'hui considérée comme un « méga-événement global »⁴, suivi par plusieurs milliards de téléspectateurs. Dans sa contribution à l'atelier doctoral d'été 1993 du GRESEC, Françoise Papa insiste sur la nécessité d'appréhender les Jeux olympiques comme un « événement culturel majeur »⁵ et non comme un simple événement sportif : « Effectivement, ce qui est intéressant ce n'est pas simplement une

¹ "2018: Anney compte sur Sarkozy", in *Sports.fr*, 6 avril 2011.

² *Ibid.*

³ Secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, *Sport de France : Jeux Olympiques 1968*. Paris : Cupillard, 1968, p. 71.

⁴ Egidio DANSERO et Alfredo MELA, « La territorialisation olympique : le cas des jeux de Turin, 2006 ». *La revue de géographie alpine*, Tome 95 N°3, septembre 2007, p. 1.

⁵ Françoise PAPA, « Communication publique et Jeux Olympiques : l'exemple d'Albertville 1992 ». In : Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC), *Atelier Doctoral d'été 1993 : Communication, médias et démocratie*. Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, 1993, p. 2.

compétition, c'est ce que cela met en jeu sur tout un tas de plans : économique, social, politique, culturel »¹.

De nombreux enjeux sous-tendent une candidature à l'organisation des Jeux olympiques. Dans le cadre de notre étude, nous avons délibérément choisi d'en extraire un au profit de tous les autres : le volet politique, matérialisé par le fort engagement des États dans la course à l'obtention des Jeux olympiques. Le terme engagement désigne ici l'ensemble des actions par lesquelles les États apportent leur soutien aux villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques.

Afin d'interroger ce phénomène, nous mobiliserons plusieurs auteurs de Sciences politiques, tels que Pierre Collomb et Jean Meynaud.

Mise en route après le double échec de Paris pour les Jeux olympiques d'été de 2008 et 2012, la candidature d'Annecy éveille la curiosité. Initié par la société civile, le projet n'est aujourd'hui soutenu que par 51% des Annéciens². Un manque d'adhésion populaire assorti d'une profonde désorganisation à la tête de la candidature. À tel point que, lors du mois de décembre 2010, de nombreuses voix se sont élevées pour demander le retrait pur et simple de la candidature, une première dans l'histoire des Jeux olympiques.

Dès lors, l'étude des marques de soutien de l'État à la candidature d'Annecy présente un intérêt tout particulier. Notamment, lors des périodes dites de "crise", où l'État a fortement renforcé son engagement dans la candidature.

L'enjeu principal de notre analyse consiste donc à démontrer l'implication croissante de l'État dans la candidature française à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018. Quel est le degré d'engagement de l'État dans cette candidature ? Comment évolue-t-il ? Sous quelle(s) forme(s) se traduit-il ? Quel(s) discours l'État produit-il ? Un questionnement auquel il convient d'appliquer une double approche : théorique et de terrain.

Ainsi, nous mettrons à contribution de notre étude, les travaux de recherche d'auteurs principalement issus des Sciences politiques et des Sciences de l'information et de la communication.

¹ Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

² http://www.eurosport.fr/jeux-olympiques/jeux-olympiques/2018/annecy-soutenu-a-62_sto2725839/flashnews.shtml, (Consulté le 20/04/2011).

Afin de compléter nos lectures, nous avons procédé à la réalisation d'une étude qualitative en trois temps. En premier lieu, nous avons rencontré Françoise Papa, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, et auteur de nombreux travaux en lien avec les Jeux olympiques. Le deuxième temps fort de notre étude qualitative est une analyse de contenu réalisée à partir de l'interrogation de la base de données de presse en ligne Factiva. Nous mettrons également à contribution de ce travail, l'observation in situ menée à Annecy les 9 et 10 février 2011, à l'occasion de la visite de la commission d'évaluation du Comité international olympique.

Notre questionnement implique dans un premier temps un état de l'art non exhaustif des origines et de la mise en œuvre concrète de l'engagement des États dans les candidatures olympiques. Ce travail de recherche indispensable nous permettra ensuite d'analyser avec distanciation la chronologie détaillée de l'implication de l'État dans la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018. Un soutien politique auquel il convient d'ajouter une présence en filigrane permanente dans le plan marketing de la candidature française.

I. Candidater aux Jeux olympiques : questions sur l'origine et les formes d'engagement des États

1) Les Jeux olympiques au cœur d'un affrontement historique entre nations

a. Un phénomène inhérent aux Jeux olympiques

L'engagement de l'État dans le processus de candidature à l'organisation des Jeux olympiques n'est pas un phénomène récent, comme le confirme Manuel Gros dans l'ouvrage *Sport, droit et relations internationales* :

De tous temps, parallèlement à la victoire sportive, l'organisation de grandes compétitions sportives a intéressé les pouvoirs d'État. Déjà les Jeux antiques faisaient l'objet d'une convoitise toute particulière. Ainsi connaît-on la rivalité entre Pise et Elis, voisines d'Olympie, pour s'emparer du sanctuaire et tenir les Jeux, et entre -776 et -748, les Pisates envahissent le territoire des Eléens et tiennent les jeux à leur place. Certes ici, l'intérêt de l'organisation des Jeux était essentiellement économique, mais depuis l'olympisme moderne, cette volonté d'organiser les grandes manifestations sportives est essentiellement d'origine politique.¹

L'intérêt des pouvoirs publics pour les grands événements sportifs puise son origine dans l'Antiquité. D'abord économique, puis politique, le mobile de l'intervention étatique a toujours éveillé une forte concurrence mondiale et parfois même nationale, à l'image du conflit qui a longtemps opposé les villes de Pise et d'Elis. L'éclairage de Manuel Gros met en exergue le caractère intrinsèquement politique conféré par les États aux événements sportifs. L'auteur considère, en effet, que « l'organisation des compétitions sportives est essentiellement axée sur le prestige national »². Un point de vue partagé par Jean Meynaud dans son ouvrage *Sport et Politique*. Ce dernier estime que « ce n'est pas désormais le moindre des mobiles de l'intervention de l'État dans le domaine sportif »³. Plusieurs exemples dans l'histoire

¹ Pierre COLLOMB (ss dir de), *Sport, droit et relations internationales*. Paris : Economica, 1988, p. 202.

² *Ibid*, p. 203.

³ Jean MEYNAUD, *Sport et politique*. Paris : Payot, 1966, p. 135.

olympique moderne confirment cette hypothèse, à l'instar des Jeux olympiques de Berlin en 1936.

En 1936, les Jeux de Berlin [...] furent l'occasion de l'affirmation du National socialisme. Tout était fait en effet pour démontrer la supériorité de l'organisation nazie, la supériorité biologique de la race aryenne sur les races impures et tout le monde connaît le désappointement du führer lorsque le noir Jesse Owens gagna deux médailles d'or contre les blonds athlètes nazis.¹

Les Jeux olympiques de Berlin en 1936 demeurent à ce jour parmi les plus contestés de l'histoire, au même titre que ceux de Moscou en 1980. Dans les deux cas, « l'affirmation des systèmes est encore plus éclatante »², car « le pays organisateur était à la fois un État, une nation, mais aussi et surtout un régime particulièrement contesté »³. Plus récemment, en 2008, les Jeux olympiques de Pékin ont permis à la République populaire de Chine d'affirmer « la supériorité du socialisme chinois », comme le décrit Luc Richard dans *Pékin 2008 : pourquoi la Chine a déjà gagné*.

Selon Miao Wei, sociologue et éditorialiste de l'hebdomadaire chinois Shenghuo zhoukan, « le sport est devenu ce que l'on appelle "un projet de face", un instrument essentiel de légitimité et de puissance pour le régime. Des sommes énormes et beaucoup de bureaucratie lui sont désormais dévolues. »⁴

Ces comportements face à l'organisation de grands événements sportifs ne « [sont] pas spécifique[s] aux régimes totalitaires, même si [ils sont] parfois plus flagrant[s] chez eux »⁵. Ainsi, lors des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, les démocraties occidentales ont démontré, qu'elles aussi, étaient capables d'utiliser ce type d'évènement pour « soutenir un choix de société »⁶.

b. Un affrontement dicté par l'image

Depuis l'Antiquité, l'attribution des Jeux olympiques est au cœur d'une véritable lutte interétatique. L'évènement présente en effet l'assurance pour son organisateur,

¹ P. COLLOMB (ss dir de), *Sport, op. cit.*, p. 203.

² *Ibid*, p. 203.

³ *Ibid*, p. 203.

⁴ Luc RICHARD, *Pékin 2008. Pourquoi la Chine a déjà gagné*. Paris : Mille et une nuits, 2008, p. 45.

⁵ P. COLLOMB (ss dir de), *Sport, op. cit.*, pp. 203-204.

⁶ *Ibid*, p. 204.

d'une visibilité sans précédent sur la scène internationale, comme le confirme Françoise Papa, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication : « Il y a un enjeu qui est un enjeu tout simplement de focalisation pendant un moment sur le pays ou sur la ville. Il n'y a pas beaucoup d'évènements qui produisent des effets comparables. [...] Je crois qu'il ne faut pas être naïf, tous les médias du monde entier ont les yeux tournés vers cet évènement là, donc en terme d'image c'est un enjeu important »¹.

Une image qu'il est désormais possible de mesurer par le biais du Nation Brands Index (N.B.I.), un « indice [...] créé au profit des gouvernements nationaux désireux de connaître le renom et le profil de leur nation »². Son concepteur, l'expert britannique en Nation Branding, Simon Anholt, estime que « les nations ont des images de marque qui sont d'une importance vitale pour leurs progrès et leur prospérité dans le monde moderne »³. L'organisation de grands évènements sportifs contribue à déterminer l'image de marque d'une nation. Pour les pays hôtes, « il s'agit de bien plus que de veiller à ce que l'évènement soit bien organisé, qu'il soit spectaculaire et se déroule sans accroc : il s'agit de savoir si les immenses possibilités médiatiques sont bien mises à profit pour transmettre une image vraie, significative et inoubliable du pays d'accueil »⁴. C'est ainsi qu'après la Coupe du monde de football en 2006, l'Allemagne s'est retrouvée propulsée au premier rang du Nation Brands Index en 2007 et 2008, avant que l'effet ne s'estompe.

Renforcer l'image d'un pays tient bien plus d'une course de relais que d'une simple course. Certains pays savent véritablement présenter de leur pays d'accueil une image qui est adoptée comme telle par l'opinion publique – c'est le cas de l'Australie et de l'Espagne pour les Jeux olympiques – d'autres organisent un évènement particulièrement réussi sans en rajouter, avec pour résultat qu'il tombe rapidement dans l'oubli, comme dans le cas d'Athènes.⁵

Simon Anholt ne mentionne pas ici la troisième alternative possible, lorsqu'une compétition sportive affecte négativement l'image de son pays organisateur. En effet,

¹ Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

² <http://www.magazine-allemande.fr/fr/artikel-fr/article/article/wie-wichtig-ist-sport-fuer-das-image-mr-anholt.html?cHash=b7561e8c67d03c7575c700911ba44e1b&type=98>, (Consulté le 28/03/2011).

³ *Ibid.*, (Consulté le 28/03/2011).

⁴ *Ibid.*, (Consulté le 28/03/2011).

⁵ *Ibid.*, (Consulté le 28/03/2011).

comme le précise Françoise Papa, c'est « toujours à double tranchant »¹, si on observe l'évènement sous différents angles. Au-delà du cadre strictement sportif, la « compétition [...] prend place dans un environnement politique, social, culturel, sur lequel on va se focaliser pendant le temps de l'évènement. Même si effectivement, au moment des compétitions, l'essentiel des titres se fait sur les résultats sportifs, il y a tout ce qui entoure la compétition qui est en quelque sorte regardé à la loupe par les autres pays »². Excellents d'un point de vue sportif, les Jeux olympiques de Pékin en 2008 ont donné une « image très contrastée »³ de la Chine. Les États-Unis ont connu le même sort en 1996 avec les Jeux d'Atlanta, qui « ont eu un retour très négatif »⁴, en raison d'un attentat à la bombe et de difficultés majeures liées à l'organisation de l'évènement.

c. L'Europe, terre d'accueil historique des Jeux

La localisation géographique des lieux d'implantation des Jeux olympiques⁵ « montre un véritable eurocentrisme du mouvement olympique »⁶. En effet, depuis 115 ans, l'Europe est de loin le continent le plus visité par la famille olympique. L'écart - conséquent - avec les autres régions du monde se mesure du simple au triple. Désignée à trente trois reprises hôte des Jeux olympiques, l'Europe précède le continent nord américain, primé onze fois à ce jour. L'Asie arrive en troisième position, avec seulement cinq rendez-vous olympiques à son compte. Pendant plus d'un demi-siècle, à compter des premiers Jeux de l'ère moderne disputés à Athènes en 1896, l'Europe a exercé un quasi-monopole sur la compétition, à l'exception des éditions de 1904 et 1932 disputées sur le continent nord-américain. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'affaiblissement de l'Europe conjugué à l'hégémonie américaine ont contribué à la mise en place d'une véritable alternance entre les deux continents. Ainsi, depuis 1952, on note une alternance quasi-systématique dans l'attribution des Jeux olympiques d'hiver entre l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie à deux reprises.

¹ Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

² Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir tableaux récapitulatifs de l'attribution par continent des Jeux olympiques d'été et d'hiver, Annexes 2 et 3.

⁶ Youssef FATES et Pierre LEBLANC, « Jeux et enjeux olympiques ». *Mappemonde*, n°89/2, juin 1989, p. 2.

Dans leur article *Jeux et enjeux olympiques*, Pierre Leblanc et Youssef Fates observent que le nombre de postulants à l'organisation des Jeux olympiques est directement impacté par la conjoncture économique. Ils soulignent notamment « que le spectre de la crise économique de 1929 et les deux chocs pétroliers des années soixante-dix entraînent une baisse notable des candidatures pour les Jeux suivants »¹. Lors de ces deux périodes, le nombre de villes candidates est deux à trois fois inférieur à la moyenne. Les auteurs remarquent également que les crises politiques majeures renforcent la concurrence interétatique : « La période de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest est marquée par l'inflation des candidatures américaines. Pour les jeux de 1952, quatre cités américaines postulent, pour ceux de 1956 elles sont huit et, pour 1960, dix avaient déposé un dossier. Finalement, pour ces trois évènements, les attributions se firent à deux fois à l'avantage de l'Europe (Helsinki et Rome) et une fois de l'Océanie (Melbourne) »².

Ces exemples témoignent du fort degré d'implication des États dans les candidatures olympiques. Un engagement délimité par la Charte olympique, document de référence des principes fondamentaux de l'olympisme.

2) Un engagement encadré par la Charte olympique

Il convient à présent d'étudier le rôle et la place des États dans le dispositif olympique.

a. Un rôle limité

L'implication des États lors de la phase de sélection nationale d'une ville candidate est rigoureusement règlementée par la Charte olympique. Le texte « confère, en effet, une compétence exclusive aux Comités nationaux olympiques pour sélectionner et désigner la ville qui peut présenter sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques dans leur pays »³. Les pouvoirs publics n'ont aucune prérogative dans

¹ Y. FATES et P. LEBLANC, « Jeux et enjeux », art. cité, p. 3.

² *Ibid*, p. 3.

³ http://www.franceolympique.com/art/436-29/09/08:_appel_doffres_jeux_2018.html, (Consulté le 02/04/2011).

le choix de la ville candidate à l'organisation des Jeux olympiques. Il appartient également aux seuls Comités nationaux olympiques de choisir de présenter ou non une candidature pour l'obtention des Jeux.

Dans le cas de la France, le Comité national olympique et sportif français « a la double investiture d'organe du C.I.O. et d'instance représentative du sport auprès des pouvoirs publics. Il constitue une association reconnue d'utilité publique, regroupant les fédérations sportives nationales. Le Conseil d'État lui a expressément reconnu la qualité de personne privée investie d'une mission de service public »¹.

La Règle 33 § 2 de la Charte olympique est formelle, « l'honneur et la responsabilité d'être hôte des Jeux olympiques sont confiés par le C.I.O. à une ville qui est élue ville hôte des Jeux olympiques »².

Conformément à ce texte, « l'État n'intervient qu'à deux moments privilégiés »³ dans le dispositif olympique : l'élection de la ville hôte et la cérémonie d'ouverture.

b. Élection de la ville hôte

L'engagement de l'État dans la course pour l'obtention des Jeux olympiques se traduit en premier lieu par son adhésion à la Charte olympique. Un principe édicté par le Comité international olympique et auquel aucune ville candidate ne peut déroger, comme le stipule la Règle 37 § 3 de la Charte olympique.

Le gouvernement national du pays de toute ville requérante doit remettre au C.I.O. un acte légalement contraignant par lequel ce gouvernement garantit et prend l'engagement que le pays et ses autorités publiques se conformeront à la Charte olympique et la respecteront.⁴

Dans ce document écrit, l'État « s'engage vis-à-vis du C.I.O., à respecter l'indépendance du mouvement olympique »⁵. Cette promesse caractérise selon Franck Latty, auteur de l'ouvrage *Le Comité international olympique et le droit international*,

¹ Franck LATTY, *Le comité international olympique et le droit international*. Paris : Montchrestien, 2001, p. 68.

² http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_122.pdf, (Consulté le 24/03/2011).

³ Pierre KUKAWKA, Pierre PREAU (et al.), *Les enjeux olympiques*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1991, p. 144 (Montagnes).

⁴ http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_122.pdf, (Consulté le 24/03/2011).

⁵ P. KUKAWKA, P. PREAU (et al.), *Les enjeux, op. cit.*, p. 144.

« la preuve la plus flagrante de la reconnaissance de l'autorité du C.I.O. par les États »¹. En effet, en s'engageant à respecter la Charte olympique, l'État autorise celle-ci à prévaloir « sur toute loi nationale contraire »². Toutefois, la portée réelle de cette "allégeance" est très limitée. Franck Latty précise en effet que « dans la plupart des cas, elle n'[a] la valeur que de simple déclaration politique, mais devant les intérêts en jeu, est respectée »³.

La prééminence de l'instance olympique aux dépens des pouvoirs publics est une constante dans l'histoire des Jeux. Même les États-Unis, réputés pour leur « tendance à l'extra-territorialité »⁴, ont accepté par deux fois que la Charte olympique se substitue au droit américain, en 1996 à Atlanta et en 2002 à Salt Lake City. Aujourd'hui, les États concèdent à l'unanimité une « totale reconnaissance du C.I.O. en matière d'olympisme »⁵.

c. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques caractérise le deuxième temps fort de la présence de l'État dans le dispositif olympique. En effet, la cérémonie d'ouverture des Jeux inclut la présence du plus haut représentant de l'État. Le texte d'application pour la Règle 69 de la Charte olympique lui octroie même un rôle de premier plan dans le cérémonial d'ouverture :

1. Cérémonie d'ouverture

1.1. Les Jeux olympiques sont proclamés ouverts par le chef de l'État du pays hôte.

1.2. Le chef de l'État est reçu à l'entrée du stade par le Président du C.I.O. et par le président du C.O.L.O. Les deux présidents conduisent ensuite le chef de l'État à sa loge en tribune d'honneur. [...]

1.6. Les délégations saluent le chef de l'État et le Président du C.I.O. en passant devant leur loge [...].⁶

Absent du protocole, le maire de la ville hôte est, quant à lui, relégué au second plan. Jean Meynaud, lui attribue le rôle peu flatteur « de commis-voyageur »¹. Un point

¹ F. LATTY, *Le comité international olympique, op. cit.*, p. 70.

² *Ibid*, p. 70.

³ *Ibid*, p. 71.

⁴ *Ibid*, p. 72.

⁵ *Ibid*, p. 72.

⁶ *Ibid*, p. 73.

de vue que ne partage pas Françoise Papa : « Il y a toujours le maire de la ville, toujours, c'est absolument incontournable. Moi je trouve cela un peu, comment dire...restrictif comme vision. [...] parce que ce que par quoi il est irremplaçable, à mon avis, c'est par le lien qu'il a avec ses administrés tout simplement »².

d. Une présence en filigrane indispensable

Comme le rappelle Jean Meynaud dans *Sport et Politique*, « [...] en principe c'est à une ville et non à un pays que sont attribués les Jeux par le C.I.O. : mais les États se trouvent souvent derrière les villes »³. Une vision partagée par Françoise Papa :

Les villes officiellement elles portent, effectivement l'État il est là pour soutenir et pour prendre le relai en cas de problème [...] C'est vrai que cela peut paraître une fiction de dire que les Jeux sont les Jeux d'une ville, mais d'un autre côté, c'était historiquement aussi la manière de signifier symboliquement qu'il y avait un territoire spécifique qui devenait un territoire des Jeux, qui n'était pas trop grand, etc. C'est le premier élément pratique, mais surtout politiquement et symboliquement, une ville ce n'est pas un État, ce n'est pas une nation et du coup on n'est plus dans des compétitions de nations.⁴

Dans les faits, la mise à l'écart des nations se heurte à la question du financement des Jeux. L'intervention de l'État dans le processus de candidature à l'organisation des Jeux olympiques est aujourd'hui indispensable, tant les villes « en bien des cas, [sont] incapables de supporter sans un concours substantiel de l'État les dépenses de base entraînées par de telles manifestations »⁵. Des dépenses que les villes candidates doivent être en mesure de garantir, comme le stipule le paragraphe suivant inscrit dans la Charte olympique :

Chaque ville candidate fournira les garanties financières requises par la commission exécutive du C.I.O., qui déterminera si ces garanties doivent être fournies par la ville elle-même, ou par toute autre collectivité publique locale, régionale ou nationale compétente, ou par des tiers quelconques.⁶

¹ J. MEYNAUD, *Sport, op. cit.*, p. 136.

² Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

³ J. MEYNAUD, *Sport, op. cit.*, p. 136.

⁴ Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

⁵ J. MEYNAUD, *Sport, op. cit.*, p. 136.

⁶ http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_122.pdf, (Consulté le 24/03/2011).

Dans le cas de la France, l'État s'est toujours porté garant pour l'organisation des Jeux olympiques. Un soutien infaillible fruit d'« une tradition centralisatrice étatique forte »¹, comme le note Françoise Papa.

Après avoir démontré les limites de l'intervention de l'État dans le dispositif olympique, il convient d'étudier son approche communicationnelle des Jeux olympiques.

3) Les Jeux olympiques : une communication de l'État inédite pour un évènement unique

a. L'État « partenaire » des Jeux

Les Jeux olympiques sont à ce jour le plus grand évènement sportif au monde. Une particularité qui entraîne « de manière générale, une communication des institutions publiques de type relativement inhabituel »². En effet, selon Françoise Papa, « ce qui change, c'est la position de l'État, de ses administrations et des collectivités territoriales vis à vis de l'évènement à communiquer ou à partir duquel communiquer »³. Les acteurs du mouvement olympique contraignent l'État à adopter une posture jusqu'ici inédite :

[...] il s'agit de s'inscrire dans un évènement. Cet évènement, dont les modalités de réalisation et de déroulement "échappent" à la nation, relève d'une instance supra-nationale (le Comité International Olympique -C.I.O.-) et s'appuie, se réfère à des normes édictées en dehors de la l'avis des représentants de la collectivité nationale. [...] le "pilote" de l'opération n'est pas l'État, qui se trouve en position de partenaire et de garant de la réussite d'un évènement sur lequel il n'a qu'une prise relative.⁴

À l'occasion des Jeux olympiques, l'État cède la direction des opérations au Comité international olympique, le seul et unique « pilote » de l'évènement. Une transmission de pouvoir temporaire qui n'échappe pas aux tractations, « puisque ça se

¹ Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

² F. PAPA, « Communication publique et Jeux Olympiques », art. cité, p. 4.

³ *Ibid*, p. 4.

⁴ *Ibid*, p. 4.

négocie "sec" ces affaires là »¹, tient à préciser Françoise Papa. Malgré la diminution de ses prérogatives, l'État demeure un acteur primordial dans l'organisation du grand rendez-vous olympique, comme l'indique Françoise Papa : « [...] ce n'est quand même pas un partenaire tout à fait comme les autres, [...] vous ne pouvez pas du jour au lendemain assurer la sécurité d'un périmètre, si l'État ou la puissance publique n'est pas mobilisé pour le faire »².

b. Une communication optimiste tournée vers l'avenir

Au-delà même de la réussite sportive, les Jeux olympiques incarnent un projet d'avenir pour les États qui en briguent l'organisation. L'historien Driss Abbassi estime dans son ouvrage *L'Imaginaire sportif*, que cette vision relève d'« une croyance collective dans la capacité du sport à engendrer des lendemains meilleurs »³. Ainsi, lors de la candidature de Paris pour l'obtention des Jeux olympiques d'été 2012, « la publicité médiatique et le discours politique [ont] insist[é] de façon quasi unanime sur le fait que l'organisation de ces Jeux [étaient] un enjeu d'avenir pour la France »⁴. À tel point que dans les heures qui ont suivi la défaite parisienne, *Le Monde* a estimé que « la dépression nationale risqu[ait] de s'alourdir »⁵.

Six ans plus tard, à l'occasion de la candidature d'Annecy, le discours politique renouvelle la même promesse par l'intermédiaire de Pierre Mirabaud, ancien préfet et actuel directeur général d'Annecy 2018 : « S'agissant de l'impact des Jeux, on estime l'injection de richesse dont bénéficierait le territoire national à 4,5 milliards d'euros, dont 1,8 milliard pour la Haute-Savoie. Au total, 35 000 emplois non permanents seraient créés, dont une partie devrait perdurer grâce à la dynamisation du territoire »⁶.

Une promesse véhiculée par « la publicité médiatique »⁷, à l'image de cet encart publié récemment par l'hebdomadaire économique *Éco des Pays de Savoie*⁸ :

¹ Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

² Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

³ Driss ABBASSI, *L'Imaginaire sportif. Médias et histoire dans le sport contemporain*. Paris : Mare & Martin, 2007, p. 115.

⁴ *Ibid*, p. 115.

⁵ *Ibid*, p. 116.

⁶ http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cedu/10-11/c1011033.asp#P6_399, (Consulté le 15/04/2011).


⁷ D. ABBASSI, *L'Imaginaire sportif*, *op. cit.*, p. 115.

⁸ *Éco des Pays de Savoie*, n°5/2011, du 4 au 10 février 2011, p. 7.

Des retombées économiques substantielles

L'Institut de management de l'université de Savoie (IMUS) a travaillé à une étude sur les retombées économiques induites par les Jeux Olympiques. Celle-ci sera rendue publique après la visite de la commission d'évaluation. Nous avons néanmoins pu obtenir quelques chiffres significatifs. Ces données s'entendent sur l'ensemble de la période 2011-2018 en cas d'obtention des Jeux.

- Valeur ajoutée en Haute-Savoie = 1,8 milliard d'euros (251 millions d'euros par an).
- Revenu total créé en Haute-Savoie = 3,2 milliards d'euros.
- Valeur ajoutée moyenne annuelle des JO = 1,4 % de la valeur ajoutée annuelle du département (estimation valeur 2010).
- 10 000 à 35 000 emplois créés rien que pour la Haute-Savoie sur 7 ans.
- Un investissement en matière d'infrastructures de sport et de transport de 997 millions d'euros sur 7 ans, répartis sur plusieurs acteurs publics. Pour comparaison, la Haute-Savoie dépense chaque année 678 millions d'euros en moyenne en la matière, c'est donc un investissement minimum, et totalement absorbable, il n'y aura pas de hausse de la fiscalité pour les habitants de la région.

4 FÉVRIER 2011 · ECO DES PAYS DE SAVOIE N°05  7

En définitive, « la croyance dans la capacité du sport à inventer le futur »¹ s'avère être une motivation supplémentaire pour les États qui convoitent l'organisation de grands événements sportifs.

Un futur, où dans le cadre des Jeux olympiques, le rôle de l'État est déterminant, comme le rappelle Françoise Papa dans sa thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication :

Les Jeux lui donnent l'occasion d'apporter la preuve de ses capacités d'anticipation et de projection : préparer les Jeux demande une capacité à introduire dans des décisions à moyen terme des éléments qui relèvent du long terme, du devenir de la collectivité. [...] l'État est [...] un réducteur d'incertitudes.²

Sa capacité à maîtriser l'avenir confère à l'État une légitimité absolue, dès lors son engagement devient une nécessité pour les villes candidates.

Phénomène historico-politique, l'implication des États dans les candidatures olympiques est aujourd'hui fortement encadrée par le Comité international olympique.

¹ D. ABBASSI, *L'Imaginaire sportif*, op. cit., p. 116.

² Françoise PAPA, *Jeux Olympiques et Communication. Albertville mille neuf cent quatre vingt douze, de la communication de l'évènement à la communication généralisée*, Thèse pour le doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, vol. 2, 1995, p. 522.

Comment cet engagement se traduit-il au quotidien ? La candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018 est un terrain d'étude privilégié pour appréhender ce phénomène.

II. Annecy 2018 : un agenda communicationnel croissant pour l'État, des injonctions croissantes, un soutien inamovible

Il convient à présent d'observer le rôle de l'État français dans la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018.

Pour déterminer avec précision le degré d'engagement de l'État, nous avons procédé à l'interrogation de la base de données de presse en ligne **Factiva** avec la requête **Annecy 2018 and Etat**. Afin de préciser davantage notre recherche, nous avons sélectionné la période **du 18 mars 2009 au 7 avril 2011**. Nous avons obtenu **149 résultats**. Après avoir identifié les réponses pertinentes, nous avons retenu **un corpus de trente et un articles**. Ce recueil de textes nous permet d'établir avec justesse la chronologie de l'implication de l'État dans la candidature annécienne.

1) Annecy 2018 : historique critique et distancié

a. Une candidature citoyenne

À l'heure où la majorité des candidatures pour l'organisation des Jeux olympiques relèvent d'actes politiques, le dossier annécien présente la singularité d'avoir été initié par des acteurs de la société civile. Lancée en 1998 par deux sportifs passionnés de Haute-Savoie, l'idée prend véritablement forme en 2001 avec la création de l'association Olympliquons-Nous. En quelques mois, ses membres parviennent à fédérer autour de leur projet commun le monde sportif, économique, culturel et associatif du département. En 2002, forts du soutien de la population locale, ils réussissent à convaincre la municipalité et le Conseil général de Haute-Savoie de s'engager dans la course pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver 2014. Trois années plus tard, en 2005, le Comité national olympique et sportif français décide de ne pas présenter de candidature pour les Jeux de 2014. Quelques mois plus tard et après avoir consulté Olympliquons-Nous, la ville d'Annecy annonce sa décision d'être candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018.

Le 24 septembre 2008, le C.N.O.S.F., valide le principe de présentation d'une candidature française aux Jeux olympiques d'hiver 2018. Quatre villes font alors acte de

candidature : Annecy, Grenoble, Nice et Pelvoux. Le 18 mars 2009, au terme d'une campagne très tendue, Annecy est désignée haut la main pour représenter la France dans la course à l'obtention des Jeux olympiques d'hiver 2018¹. Une victoire acquise sur fond de contestations, alimentées en grande partie par le rival grenoblois. Françoise Papa porte d'ailleurs un regard très critique sur la compétition qui a opposé Annecy, Grenoble, Nice et Pelvoux :

Je dois dire que cette candidature pour les Jeux de 2018 est une véritable catastrophe depuis le début, quels que soient les porteurs de candidature, je n'ai jamais vu un truc aussi "foireux", c'est absolument incroyable. Ce qui me fait dire d'ailleurs, qu'il y avait des candidatures qui n'étaient vraiment pas sérieuses, qui n'avaient pas lieu d'être, y compris celle de Grenoble qui était limite quoi. En termes d'investissements, c'était niveau amateurisme absolument délirant, quand on voit comment fonctionnent les autres villes, sur des candidatures, ça fait peur franchement.²

Les nombreuses incertitudes qui entourent la candidature d'Annecy lors de sa désignation ne remettent pas en cause l'engagement de l'État à ses côtés.

b. Un soutien instantané de l'État

Conformément aux règles fixées par la Charte olympique, l'État n'a participé d'aucune manière à la phase de sélection orchestrée par le Comité national olympique et sportif français. La première communication étatique relative à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, intervient le mercredi 18 mars 2009, soit le jour même de la désignation d'Annecy par le C.N.O.S.F. Dans un communiqué publié par l'Élysée, « le Président de la République félicite chaleureusement toute l'équipe d'Annecy qui a travaillé à ce succès. [...] Le chef de l'État sait que désormais tous les talents déployés autour des quatre villes candidates feront bloc pour porter la candidature de la France dans un élan de grand rassemblement et d'union nationale »³. Au travers de ce communiqué, l'État, en la personne de son plus haut représentant, officialise dès le premier jour son implication dans la candidature française à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018.

¹ http://franceolympique.com/art/592-annecy_ville_requerante_pour_2018.html, (Consulté le 3/05/2011).

² Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

³ Propos extraits d'un communiqué officiel de l'Élysée publié le 18/03/2009 et retranscrit en Annexe 4.

Un engagement marqué chronologiquement par deux phases distinctes, où l'État a successivement rempli les fonctions de partenaire actif et de leader de la candidature annecienne.

2) L'État partenaire actif d'Annecy 2018

a. La phase de requérance

Les vingt et un premiers mois de la candidature annecienne, officiellement baptisés par le C.I.O. phase de requérance, sont marqués par une implication modérée de l'État, alors en position de partenaire actif d'Annecy 2018. La rencontre entre le Président de la République, Nicolas Sarkozy, et Denis Masegla, président du C.N.O.S.F., le mardi 2 juin 2009, en est le parfait exemple. Une entrevue organisée au Palais de l'Élysée et au cours de laquelle, Denis Masegla fait part au chef de l'État de sa détermination « de mener à bien la candidature d'Annecy 2018 »¹.

La première rencontre officielle entre l'État et les membres du Comité de candidature Annecy 2018, intervient le lundi 7 septembre 2009, à l'initiative de la secrétaire d'État aux Sports Rama Yade. La benjamine du Gouvernement s'engage alors à soutenir la candidature annecienne. Trois semaines plus tard, elle profite d'un déplacement à Washington, pour rencontrer des conseillers de la Maison-Blanche en charge des questions sportives et leur vanter les mérites de la candidature française à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018². L'initiative de Rama Yade est un exemple de l'implication délibérée de l'État en faveur d'Annecy 2018.

L'engagement de l'État dans la candidature annecienne se matérialise pour la première fois quelques jours plus tard, le 15 septembre 2009, à l'occasion de la création du Comité de candidature Annecy 2018.

¹ "JO-2018 - Sarkozy et Masegla (CNOSF) évoquent la candidature d'Annecy", dépêche *AFP*, le 2 juin 2009.

² "Le week-end américain de Rama Yade", in *Le Figaro*, 21 septembre 2009.

L'instance est dirigée par un comité exécutif composé de Jean-Luc Rigaut, Christian Monteil, Antoine Dénériaz, le champion olympique de descente de 2006, et Denis Masegla, président du Comité national olympique et sportif français. Ce quatuor est entouré de trois fonctionnaires, dont le choix a respecté une forme de parité institutionnelle : l'un vient des services municipaux, l'autre du département et le troisième a été détaché par l'État, en la personne d'Hervé Madoré, ancien directeur technique de la Fédération française de canoë-kayak.¹

La présence d'un représentant de l'État dans l'organigramme du Comité de candidature Annecy 2018 n'est pas un cas isolé. En effet, Françoise Papa souligne qu'« il y a souvent dans les comités d'organisation un représentant de l'État en tant que tel. C'était un préfet à Albertville, [...] [Jacques] Lambert il a fait Albertville avant, ensuite il s'est spécialisé dans les grands événements, il était aussi sur la Coupe du monde de 1998 »². Directeur général de la Fédération française de football de 2005 à 2010, Jacques Lambert a été le principal artisan du succès de la candidature française à l'organisation de l'Euro 2016 de football. C'est en toute logique, qu'il se trouve aujourd'hui à la tête du comité d'organisation de la compétition³.

Fidèle à son engagement auprès d'Annecy 2018, Rama Yade, assiste le 6 novembre 2009 au deuxième conseil d'administration du Comité de candidature annecien. Une réunion à la suite de laquelle elle précise qu'« il est important que cette candidature ne soit pas seulement celle d'Annecy mais de toute la France »⁴. En soulignant la dimension nationale de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, la secrétaire d'État aux Sports entend légitimer la position interventionniste de l'État.

Un statut confirmé un mois plus tard, le lundi 7 décembre 2009, par la réception par le chef de l'État de la délégation Annecy 2018. Une réunion à l'issue de laquelle, l'agence de presse *Reuters* titre : « Sarkozy appelle à la mobilisation derrière Annecy »⁵.

¹ "Annecy a mis le cap sur les JO d'hiver de 2018", in *La Croix*, 17 octobre 2009.

² Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

³ <http://www.sponsoring.fr/football/euro-2016-jacques-lambert-l-euro-2016-sera-une-petite-coupe-du-monde-213333.shtm>, (Consulté le 07/04/2011).

⁴ "Henry doit dire la vérité", in *L'Équipe*, 21 novembre 2009.

⁵ "Sarkozy appelle à la mobilisation derrière Annecy", in dépêche *Reuters*, 7 décembre 2009.

Nicolas Sarkozy a assuré lundi les partenaires du projet de candidature d'Annecy aux Jeux olympiques d'hiver 2018 du soutien de l'État.

"Le président de la République a affirmé que toute la France était derrière ce projet de Jeux olympiques d'hiver", a dit le champion olympique de descente 2006 Antoine Deneriaz, un des sportifs engagés derrière la candidature d'Annecy.

"Pour nous, c'est très important que ce soit devenu la candidature de la France. Ce n'est plus uniquement la candidature d'Annecy, de la Haute-Savoie et de la région, c'est vraiment la France qui est en jeu", a-t-il ajouté à la sortie de l'Élysée où le chef de l'État a reçu les acteurs du projet Annecy 2018.¹

Les propos d'Antoine Deneriaz illustrent le souhait profond du Comité de candidature Annecy 2018 d'associer l'État à son projet.

Présente aux côtés de Nicolas Sarkozy, la ministre de la Santé et des Sports, Roselyne Bachelot « insist[e] pour sa part sur la mobilisation de tous les partenaires - l'État, les collectivités locales et les sportifs - autour d'Annecy »², avant d'ajouter « le chef de l'État nous a confié sa feuille de route »³.

Le 1^{er} avril 2010, Roselyne Bachelot communique le montant de l'engagement financier de l'État pour soutenir la candidature d'Annecy : 3,5 millions d'euros⁴, soit près de 25% du budget global de la candidature, qui s'élève alors à 16 millions d'euros. La subvention publique allouée par l'État est nettement supérieure à celles octroyées par la région Rhône-Alpes (2,5 M€), la ville d'Annecy et le département de Haute-Savoie (1,5 M€)⁵. Un investissement proportionnel au rôle que l'État entend jouer dans la candidature annecienne.

b. La phase de candidature

Le mardi 22 juin 2010, le Comité international olympique retient la ville d'Annecy comme ville candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018. C'est à compter de ce jour, que débute officiellement la phase dite de candidature. À cette occasion, l'exécutif renouvelle solennellement ses vœux de soutien à Annecy 2018. Dans un communiqué publié par l'Élysée, Nicolas Sarkozy rappelle « qu'il

¹ "Sarkozy appelle à la mobilisation derrière Annecy", in dépêche *Reuters*, 7 décembre 2009.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ "L'État apportera 3,5 Meur à Annecy-2018", in *Le Figaro*, 2 avril 2010.

⁵ "Seize millions d'euros. C'est le montant du budget dont dispose Annecy pour...", In *L'Équipe Magazine*, 16 octobre 2010.

soutient personnellement la candidature d'Annecy avec l'ensemble du Gouvernement et des services de l'État »¹.

Le vendredi 25 juin 2010, c'est au tour du Premier ministre, François Fillon, d'apporter publiquement son soutien à la candidature d'Annecy. Il convie à l'Hôtel Matignon les représentants d'Annecy 2018. À l'issue de leur entrevue, l'*Agence France Presse* titre : « François Fillon réaffirme le soutien total de l'État à Annecy »².

Le Premier ministre François Fillon a réaffirmé vendredi le soutien total de l'État à la candidature d'Annecy pour les Jeux olympiques 2018. [...]

"L'État vous soutient totalement dans la démarche que vous avez entreprise", a déclaré le Premier ministre. [...]

"Dès lors que nous nous sommes lancés dans la compétition, c'est pour la gagner", a-t-il insisté, en précisant que "l'État va apporter trente garanties publiques d'État nécessaires".³

Trois jours après Nicolas Sarkozy, François Fillon confirme à son tour le soutien sans faille de l'État à la candidature d'Annecy, symbole fort de l'engagement total de l'exécutif dans la candidature d'Annecy 2018.

Cependant, le soutien réitéré de l'État ne trouve pas l'écho escompté auprès des partenaires institutionnels locaux. En effet, quelques jours plus tard, le jeudi 1^{er} juillet 2010, *Le Dauphiné Libéré* titre : « Jean-Jack Queyranne écrit à Nicolas Sarkozy »⁴.

Le président de la Région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, a écrit au président Nicolas Sarkozy pour lui demander "de tout mettre en œuvre pour la réussite d'Annecy 2018". "Le groupe de travail est d'avis unanime que la France et la région Rhône-Alpes ont le potentiel pour organiser des Jeux olympiques d'hiver réussis". [...]

"Le compte-à-rebours est enclenché et le nécessaire sursaut doit être à la mesure de l'enjeu" conclut Jean-Jack Queyranne, qui demande au président de la République de renouveler son engagement "en assurant la mobilisation sans faille des services de l'État".⁵

Un peu plus de six mois après son entrevue avec le Comité de candidature Annecy 2018, le chef de l'État est prié de renouveler une nouvelle fois ses vœux de soutien à la candidature annecienne. L'appel adressé au président de la République par

¹ Propos extraits d'un communiqué officiel de l'Élysée publié le 22/06/2010 et retranscrit en Annexe 4.

² "JO 2018 - François Fillon réaffirme le soutien total de l'Etat à Annecy", dépêche *AFP*, 25 juin 2010.

³ *Ibid.*

⁴ "Jean-Jack Queyranne écrit à Nicolas Sarkozy", in *Le Dauphiné Libéré*, 1^{er} juillet 2010.

⁵ *Ibid.*

le socialiste Jean-Jack Queyranne, illustre la nécessité pour les acteurs locaux d'Annecy 2018 d'être soutenus par leur plus haut représentant à l'échelle nationale. C'est la première fois depuis le lancement de la candidature, dix-huit mois plus tôt, que l'implication de l'État dans Annecy 2018 est aussi fortement désirée par les soutiens locaux de la candidature.

La réponse de Nicolas Sarkozy ne tarde pas à venir. Le 10 juillet 2010, sa conseillère sport à l'Élysée, Sophie Dion, par ailleurs élue au Conseil régional Rhône-Alpes, tient à « rassurer »¹ Jean-Jack Queyranne. Précédant la réponse officielle, elle rappelle que « la candidature d'Annecy bénéficie du soutien total de tous les échelons du Gouvernement »².

La réponse officielle de l'État intervient le mercredi 25 août 2010 par le biais d'une nomination, officialisée 48 heures plus tard par Annecy 2018 dans un communiqué de presse intitulé : « La diplomate Michèle Ramis rejoint l'équipe d'Annecy 2018 »³.

Michèle Ramis, Ambassadrice française, a été nommée auprès du comité de candidature d'Annecy 2018. Elle vient renforcer le pôle des relations internationales auprès d'Edgar Grospiron, Champion Olympique et Directeur Général d'Annecy 2018 et des différents experts du comité. [...]

L'annonce de cette mise à disposition du comité de candidature par le Gouvernement français, illustrant une nouvelle fois son engagement aux côtés de la candidature, a été faite à l'occasion de la traditionnelle Conférence annuelle des Ambassadeurs, à Paris, le 25 août. Michèle Ramis prendra ses fonctions à compter du 1er septembre.⁴

L'intervention de Sophie Dion et la nomination de Michèle Ramis sont accueillies positivement par Annecy 2018, puisque le 7 octobre 2010, le directeur général de la candidature, l'ancien champion olympique de ski de bosses Edgar Grospiron, loue dans *La Tribune de Genève* « le soutien sans faille du président de la République »⁵.

Le jeudi 21 octobre 2010, c'est au tour de la première Dame de France d'apporter publiquement son soutien à la candidature d'Annecy. Lors de la présentation

¹ "Jeux olympiques : Annecy 2018 change de statut", in *L'Équipe*, 10 juillet 2010.

² *Ibid.*

³ "La diplomate Michèle Ramis rejoint l'équipe d'Annecy 2018", 27 août 2010.

⁴ *Ibid.*

⁵ "Très critiqué, le dossier d'Annecy pour les JO 2018 remonte la pente", in *La Tribune de Genève*, 7 octobre 2010.

de son projet devant la famille olympique réunie à Acapulco, le Comité de candidature Annecy 2018 diffuse un message vidéo enregistré de Carla Bruni-Sarkozy, dans lequel elle rappelle le soutien de l'État¹.

3) L'État leader d'Annecy 2018

a. Une candidature vouée à l'échec ?

Le mois de décembre 2010 marque un tournant majeur dans la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018. Vingt et un mois après son entrée en compétition, Annecy 2018 traverse une zone de turbulences sans précédent. Une crise qui va précipiter la reprise en main du dossier par l'État.

Le lundi 6 décembre 2010, le quotidien sportif *L'Équipe* titre : « Grosiron s'inquiète »². Le directeur général d'Annecy 2018 déplore le manque de moyens financiers de la candidature française : « Pour ce qui est des budgets, on est très inférieur aux concurrents. [...] J'ai demandé plus de moyens financiers. [...] On est à un moment charnière. [...] Je n'imagine pas arrêter, mais je n'imagine pas non plus y aller en disant c'est foutu »³. Une requête que ne partage pas Jean-Luc Rigaut, le maire d'Annecy. Face au risque de division, l' élu s'efforce de préserver l'équilibre de la candidature : « J'ai été en contact aujourd'hui (ce dimanche) avec tous les acteurs de la candidature pour les Jeux d'hiver 2018, confie le maire. Je peux vous affirmer que nous restons tous unis, sans aucune réserve, autour des mêmes objectifs, que ce soit Christian Monteil, président du Conseil général de Haute-Savoie et président du conseil de surveillance d'Annecy 2018, Jean-Jacques Queyranne, président de la région Rhône-Alpes, et Sophie Dion, représentante de l'État »⁴.

Implicitement mis en cause par Edgar Grosiron, l'État ne tarde pas à réagir par l'intermédiaire de la nouvelle ministre des Sports, Chantal Jouanno. Le 7 décembre 2010, une dépêche de l'*Agence France Presse* titre : « Chantal Jouanno veut "y voir

¹ "JO 2018 : Annecy sort le grand jeu", in *Le Dauphiné Libéré*, 23 octobre 2010.

² "JO d'hiver 2018 : Grosiron s'inquiète", in *L'Équipe*, 6 décembre 2010.

³ *Ibid.*

⁴ "JO d'hiver 2018 : Grosiron s'inquiète", in *L'Équipe*, 6 décembre 2010.

clair" avant d'aider Annecy »¹.

Chantal Jouanno, ministre des Sports, a indiqué mardi vouloir "y voir clair" dans les besoins de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018 avant de décider d'une éventuelle aide financière.

"Qu'ils me disent quels sont les besoins, pour quoi faire, pour adopter quelle stratégie, et combien ça coûte. Parce qu'in fine, on se tourne toujours vers l'État", a déclaré à l'AFP la nouvelle ministre qui dit avoir déjà obtenu pour la candidature une rallonge de 800.000 euros.²

Nommée le 14 novembre 2010, Chantal Jouanno se positionne rapidement en première ligne du dossier Annecy 2018 et convoque tous les acteurs de la candidature française au ministère des Sports le vendredi 10 décembre 2010.

À l'issue de cette réunion, l'*Agence France Presse* titre : « Jouanno affirme le soutien de l'État avant la réunion de crise »³.

Chantal Jouanno, ministre des Sports, a réaffirmé, sous condition, le soutien de l'État à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, vendredi, à l'occasion d'une réunion avec les responsables d'un dossier dont l'avenir sera véritablement décidé dimanche.

C'est ce jour là, en fin d'après-midi, que le conseil de surveillance décidera en effet des suites à donner à une candidature très mal engagée : soit une augmentation du budget et la définition d'une véritable stratégie qui fait actuellement défaut, soit un abandon du dossier selon l'alternative qu'a fixée le directeur général de la candidature, Edgar Grospron.⁴

Chantal Jouanno confirme ainsi la ligne de conduite fixée par le président de la République et le Premier ministre, mais pour la première fois depuis mars 2009, le soutien de l'État est assorti de conditions. L'engagement de l'État aux côtés d'Annecy 2018 est désormais conditionné selon deux critères définis par la ministre des Sports : les membres du Comité de candidature doivent lui remettre au plus vite un plan de stratégie internationale détaillé et obtenir le soutien plein et entier des membres du C.I.O. et du C.N.O.S.F.⁵ La "sortie" de Chantal Jouanno marque un tournant majeur

¹ "Jeux 2018 - Chantal Jouanno veut "y voir clair" avant d'aider Annecy", dépêche *AFP*, 7 décembre 2010.

² *Ibid.*

³ "Annecy 2018 - Jouanno affirme le soutien de l'Etat avant la réunion de crise", in dépêche *AFP*, 10 décembre 2010.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

dans la candidature d'Annecy, car c'est désormais l'État qui fixe les règles « d'un projet jusqu'alors contrôlé par le mouvement sportif »¹.

Le dimanche 12 décembre 2010, le conseil de surveillance d'Annecy 2018 décide de porter le budget de la candidature de 18 à 20 millions d'euros. Une augmentation jugée insuffisante par Edgar Grospiron. Le directeur général d'Annecy 2018 démissionne le soir même². Dès lors, plusieurs voix s'élèvent pour réclamer l'arrêt immédiat de la candidature.

Soixante-douze heures plus tard, le mercredi 15 décembre 2010, Chantal Jouanno convoque la presse « pour réaffirmer son soutien à la candidature haute-savoyarde »³. La ministre des Sports s'oppose catégoriquement à l'arrêt de la candidature : « Arrêter maintenant serait catastrophique »⁴ et annonce la mise à disposition par l'État d'un haut fonctionnaire « pour aider les équipes locales à finaliser »⁵ le dossier de candidature. Le renforcement de la présence de l'État au sein même du Comité de candidature confirme le changement de cap initié le 10 décembre 2010.

Le mercredi 15 décembre 2010, lors de la séance de questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale, le député UMP Olivier Dosne demande à Chantal Jouanno « quel rôle le Gouvernement entend-t-il tenir pour renforcer l'organisation de la candidature afin de lui donner les meilleures chances de victoire le 6 juillet prochain ? »⁶. Voici un extrait de sa réponse :

L'État va, bien évidemment, s'engager sur ce dossier. Il le fait déjà financièrement puisqu'il soutient plus de 25 % de la candidature et plus de la moitié des investissements pour les Jeux olympiques. Nous allons proposer une nouvelle organisation, mettre à la disposition un grand commis de l'État pour l'organisation interne et impulser une nouvelle stratégie à l'international.⁷

¹ "JO 2018 : Un souffle nouveau", in *Le Dauphiné Libéré*, 10 février 2011.

² "JO 2018 - Démission d'Edgar Grospiron, directeur général d'Annecy 2018", dépêche *AFP*, 12 décembre 2010.

³ "Jouanno: « Trop tard pour arrêter »", in *Sports.fr*, 15 décembre 2010.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Voir liste des comptes rendus des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat relatifs à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, Annexe 7.

⁷ *Ibid.*

Les propos de la ministre des Sports traduisent l'évolution de l'engagement de l'État dans la candidature d'Annecy. Partenaire financier numéro un d'Annecy 2018, l'État entend désormais participer activement aux volets internes et externes de la candidature.

Le 29 décembre 2010, *Le Figaro* révèle que Chantal Jouanno « a proposé au chef de l'État de confier le dossier d'Annecy 2018 [...] à Jean-Louis Borloo »¹. L'État est désormais en première ligne du dossier Annecy 2018, piloté directement depuis l'Élysée.

Le vendredi 7 janvier 2011, l'*Agence France Presse* titre : « Charles Beigbeder a un pied à Annecy »².

"Il a mon approbation et celle de l'Élysée", a déclaré la ministre des sports Chantal Jouanno, vendredi matin, en réponse à la proposition écrite faite un peu plus tôt par le président du conseil général de Haute-Savoie, Christian Monteil, de nommer Charles Beigbeder à la tête d'une candidature en pleine déconfiture.³

Le Dauphiné Libéré affirme, de son côté, que c'est « un proche du pouvoir [...] qui a soufflé son nom à la ministre »⁴.

La nomination de l'homme d'affaire Charles Beigbeder à la tête d'Annecy 2018, décidée conjointement par le département de Haute-Savoie et l'État, provoque la colère de Jean-Jack Queyranne. Le président de la région Rhône-Alpes dénonce le « choix d'un président en dehors de toute concertation »⁵.

Le lundi 10 janvier 2011, Charles Beigbeder est nommé président du Groupement d'intérêt public (GIP) pour la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, en présence de Chantal Jouanno. L'ex-préfet de la Somme, Pierre Mirabaud, par ailleurs ancien délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, est désigné directeur général de la candidature en remplacement d'Edgar Grospron, démissionnaire⁶. De son côté, Sophie Dion

¹ "JO 2018: Borloo pour sauver Annecy ?", in *Sports.fr*, 29 décembre 2010.

² "Annecy 2018 : Charles Beigbeder a un pied à Annecy", dépêche *AFP*, 7 janvier 2011.

³ *Ibid.*

⁴ "JO 2018 : Un souffle nouveau", in *Le Dauphiné Libéré*, 10 février 2011.

⁵ "Annecy 2018 : Charles Beigbeder a un pied à Annecy", dépêche *AFP*, 7 janvier 2011.

⁶ "M. Charles BEIGBEDER, président de Gravitation Group et du conseil d'administration de Poweo, devrait être nommé aujourd'hui président du Groupement d'intérêt public (GIP) pour la candidature d'Annecy à l'organisation des JO 2018", in *La Correspondance Economique*, 10 janvier 2011.

devient par décret paru au Journal Officiel, membre du comité directeur du GIP Annecy 2018, « en qualité de personnalité désignée par la président de la République »¹.

Deux jours plus tard à l'Assemblée nationale, Chantal Jouanno se félicite de cette nouvelle organisation marquée par le renforcement de la présence de l'État et en appelle au soutien de ses collègues parlementaires : « Nous gagnerons en promouvant notre candidature à l'international. Pour cela, j'ai besoin de vous, sur tous les bancs »².

Le lundi 17 janvier 2011, Chantal Jouanno reçoit le vice-président d'Annecy 2018, Jean-Pierre Vidal. À l'issue de leur entrevue, le champion olympique de slalom en 2002 salue l'engagement de l'État aux côtés d'Annecy 2018, prêt selon lui, « à tout mettre en œuvre pour gagner »³. Dès lors, l'implication de l'État dans la candidature française ne va cesser de croître, conformément au vœu exprimé par Chantal Jouanno le vendredi 4 février au Sénat : « J'ai souhaité que l'État s'investisse beaucoup plus fortement sur ce dossier, parce qu'il y va de la dignité nationale : nous devons présenter une candidature solide et professionnelle »⁴.

b. L'exécutif se mobilise pour Annecy 2018

La visite de la commission d'évaluation du Comité international olympique à Annecy du 8 au 12 février 2011, marque le temps fort de l'engagement de l'État dans Annecy 2018. En l'espace de cinq jours, le Premier ministre, plusieurs membres du gouvernement et le président de la République en personne, vont apporter leur soutien à la candidature haute-savoiarde.

Dès le premier jour, François Fillon est à Annecy pour accueillir les membres du C.I.O. et « témoigner du soutien total de l'État et des collectivités locales à la candidature »⁵. Devant plus de 150 journalistes, le Premier ministre assure que « c'est la France toute entière qui s'engage »⁶ aux côtés d'Annecy 2018. Outre Chantal Jouanno,

¹ "M. Charles BEIGBEDER, président de Gravitation Group et du conseil d'administration de Poweo, devrait être nommé aujourd'hui président du Groupement d'intérêt public (GIP) pour la candidature d'Annecy à l'organisation des JO 2018", in *La Correspondance Economique*, 10 janvier 2011.

² Voir liste des comptes rendus des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat relatifs à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, Annexe 7.

³ "Annecy 2018 - Vidal: « L'Etat prêt à tout mettre en œuvre pour gagner »", dépêche *AFP*, 17 janvier 2011.

⁴ Voir liste des comptes rendus des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat relatifs à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, Annexe 7.

⁵ "Premier jour de la commission d'évaluation du CIO - François Fillon : « C'est la France toute entière qui s'engage »", 8 février 2011.

⁶ *Ibid.*

présente toute la semaine, six ministres font le déplacement en Haute-Savoie : Nathalie Kosciusko Morizet, Frédéric Lefebvre, Christine Lagarde, François Baroin, Brice Hortefeux, et Nora Berra¹. Le vendredi 11 février 2011, c'est au tour du président de la République d'apporter son soutien à la candidature d'Annecy lors d'un déjeuner à la préfecture de Haute-Savoie, en compagnie des membres de la commission d'évaluation du C.I.O et du directoire du GIP d'Annecy 2018. Déterminé, Nicolas Sarkozy promet « de se battre »² pour Annecy 2018.

La présence renforcée de l'État tout au long de la semaine est accueillie de manière positive par les membres du Comité international olympique. Lors de la conférence de presse finale, la présidente de la commission d'évaluation, Gunilla Lindberg, rend hommage au « soutien important apporté à la candidature d'Annecy par les pouvoirs publics »³.

L'État, par l'intermédiaire de Sophie Dion et de Chantal Jouanno est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs du projet Annecy 2018. Au cours du seul mois de mars 2011, la ministre des Sports a rencontré à quatre reprises le président de la candidature annecienne, Charles Beigbeder, et l'a accompagné à la Convention internationale annuelle SportAccord à Londres, le 7 avril dernier⁴, pour assurer la promotion internationale de la candidature. Chantal Jouanno assure toutefois que « l'essentiel du pilotage se fait à Annecy »⁵.

c. 2009-2011 : un soutien inamovible de l'État

Au terme de cette chronologie, nous pouvons déterminer avec précision le nombre d'interventions des différents membres de l'exécutif relatives à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018.

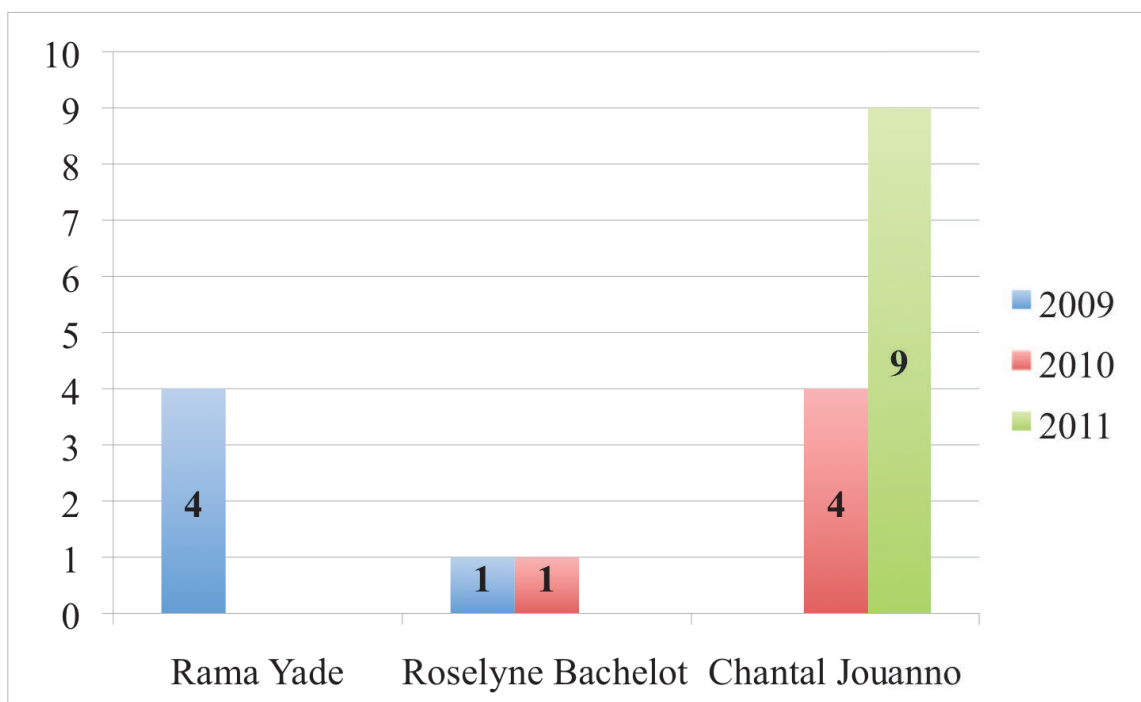
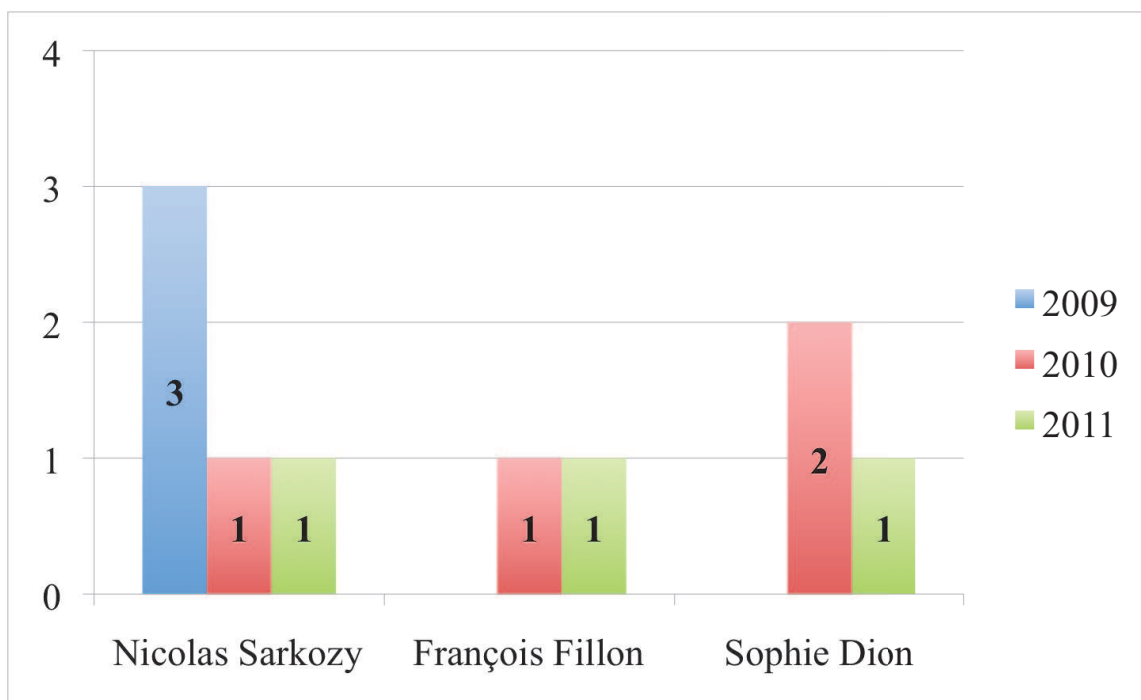
¹ "J-1 : Visite de la Commission d'Evaluation du CIO à Annecy - Charles Beigbeder : « Nous sommes prêts à accueillir la Commission d'Evaluation du CIO »", 7 février 2011.

² "Nicolas Sarkozy promet de se battre pour Annecy 2018", dépêche *Reuters*, 11 février 2011.

³ "Annecy se relance", in *Sports.fr*, 12 février 2011.

⁴ "Des Jeux authentiques pour une plate-forme mondiale - Annecy 2018 a présenté sa vision des Jeux à la conférence SportAccord à Londres", 7 avril 2011.

⁵ "JO 2018 : Un souffle nouveau", in *Le Dauphiné Libéré*, 10 février 2011.



Histogrammes des interventions des personnalités politiques de l'exécutif en lien avec la candidature d'Ancey du 18 mars 2009 au 7 avril 2011¹

¹ Histogrammes conçus à l'aide des articles sélectionnés dans la base de données de presse en ligne Factiva, Annexe 5.

On observe, à l'exception de Chantal Jouanno, une relative équité des prises de parole des membres de l'exécutif sur le dossier. Hormis l'année 2009, où il a contribué au lancement de la candidature, le président de la République ne s'exprime qu'à de rares occasions sur le sujet, à l'instar de son Premier ministre. Tous deux confient cette tâche au ministre des Sports, assisté en 2009 et 2010 d'un secrétaire d'État. La relative faiblesse des interventions de Roselyne Bachelot au profit de Rama Yade, résulte de son double porte portefeuille ministériel de la Santé et des Sports.

Nommée à l'automne 2010, Chantal Jouanno incarne par ses multiples prises de paroles sur le dossier, le renforcement progressif de la présence de l'État aux cotés d'Annecy 2018.

Toutefois, le soutien de l'État à la candidature française ne se limite pas aux seules prises de parole des personnalités politiques de l'exécutif. L'étude du plan de communication d'Annecy 2018 révèle en effet une présence "masquée" de l'État.

III. Annecy 2018, une communication multi-supports : Où est l'État ?

Après avoir déconstruit la politique de soutien de l'État au projet Annecy 2018, il convient à présent de s'intéresser au programme marketing de la candidature française, afin d'y mesurer le degré d'engagement de l'État. Notre analyse a pour supports le **Dossier de presse officiel de la candidature et l'observation participante menée les 9 et 10 février 2011**, à l'occasion de la visite de la commission d'évaluation du Comité international olympique à Annecy.

1) Une campagne de publicité marquée du sceau de l'État

Le plan de communication d'Annecy 2018 est bâti autour de partenaires publics et privés. Il est structuré selon trois niveaux d'engagement : les « Partenaires Officiels », les « Supporters » et les « Supporters Locaux »¹ et se concrétise sur des supports très diversifiés.

a. Les « Partenaires Officiels »

Onze « Partenaires Officiels » soutiennent la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018.

¹ Voir plaquette des partenaires publics et privés de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, Annexe 8.



**Logos des « Partenaires Officiels » d’Annecy 2018
extraits du Dossier de presse de la candidature¹**

Parmi ces partenaires, cinq sont des entreprises publiques : Compagnie Nationale du Rhône, Caisse des Dépôts, EDF, Française des Jeux et Orange. Leur soutien à la candidature d’Annecy s’exprime via différents supports.

La Compagnie Nationale du Rhône, la Caisse des Dépôts et Orange contribuent directement au financement de la candidature. Le soutien d’EDF s’inscrit « dans une démarche d’accompagnement énergétique »². La Française des Jeux participe à la promotion de la candidature à l’échelon national, avec notamment la diffusion du 7 au 28 février 2011, d’un spot de 12 secondes sur 20 000 afficheurs points de vente.³

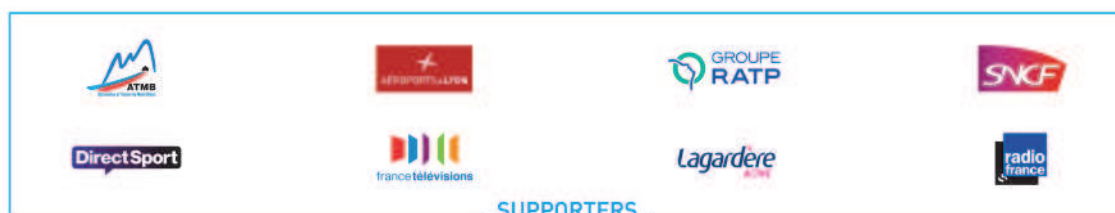
¹ Voir plaquette des partenaires publics et privés de la candidature d’Annecy à l’organisation des Jeux olympiques d’hiver 2018, Annexe 8.

² *Ibid.*

³ <http://www.francaisedesjeux.com/fr/groupe/actualite/50/partenaire-officiel-de-la-candidature-d-annecy-2018.html>, (Consulté le 12/04/2011).

b. Les « Supporters »

Il s'agit du niveau d'engagement où l'empreinte de l'État est la plus perceptible. En effet, six des huit « Supporters » engagés aux côtés d'Annecy 2018 sont des entreprises publiques : Autoroutes du Mont-Blanc, Aéroports de Lyon, Groupe RATP, SNCF, France Télévisions et Radio France.



**Logos des « Supporters » d'Annecy 2018
extraits du Dossier de presse de la candidature¹**

Les « Supporters » s'engagent à réaliser une campagne de communication en faveur d'Annecy 2018 en échange d'exposition sur les supports de communication de la candidature. Les entreprises publiques « Supporters » d'Annecy 2018 se livrent à une campagne de communication tous azimuts ajustée sur deux secteurs clés que sont les transports et l'audiovisuel.

Le soutien d'Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc se matérialise par l'habillage aux couleurs d'Annecy 2018 de tous les péages du réseau et de son magazine biannuel *Pause* diffusé à 75 000 exemplaires².

Parallèlement à l'habillage de plusieurs parties de ses terminaux aux couleurs d'Annecy 2018, Aéroports de Lyon organise du 28 janvier au 28 février 2011, un Jeu Concours Photo intitulé « Prêt ? Paré pour Annecy 2018 ! ».

Prenez-vous en photo dans une tenue de ski amusante ou délirante, postez-là sur la page Facebook Aéroports de Lyon et validez votre inscription en inscrivant en commentaire de votre photo : "Je suis prêt ! Paré pour Annecy 2018 !!!".³

¹ Voir plaquette des partenaires publics et privés de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, Annexe 8.

² "Jeux Olympiques d'hiver : ATMB, supporteur de la candidature d'Annecy 2018", 17 février 2010.

³ http://www.facebook.com/note.php?note_id=496766034911&id=278907324876, (Consulté le 13/04/2011).

De son côté, le Groupe RATP « met à disposition [...] des espaces publicitaires sur l'ensemble de son réseau francilien (métro, RER, bus et tramway) afin d'assurer à la candidature une promotion nationale optimale »¹.

Il en est de même pour la SNCF, qui relooke plusieurs de ses gares et trains aux couleurs de la candidature française.²

Nous sommes véritablement en présence d'une campagne de communication multi-supports tous azimuts, avec pour leitmotiv de sensibiliser un maximum de personnes à la candidature d'Annecy 2018.

L'audiovisuel public, par l'intermédiaire de France Télévisions et Radio France est aussi fortement mobilisé derrière Annecy 2018.

Du 12 février au 16 mars 2010, France Télévisions diffuse quotidiennement à raison d'une fois par jour, un mini-clip de trente cinq secondes dans lequel on aperçoit successivement dans leurs univers respectifs, un skieur, un snowboarder, un patineur de vitesse, un bobeur et un sauteur à ski.³ Les images prônent « un retour à l'essence même des Jeux », à savoir la neige, la glace et le sport. Des valeurs en adéquation avec le slogan de campagne d'Annecy 2018 énoncé à la fin du spot par une voix féminine : « La neige, la glace et vous ! Pour des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en France en 2018 »⁴.

Pour la conception de ce mini-clip, le Comité de candidature Annecy 2018 s'est attaché les services de l'agence de publicité Euro RSCG 360⁵, co-fondée par le célèbre publicitaire Jacques Séguéla. Il est à noter que cette agence conseille également l'entreprise publique EDF⁶.

Supporter de la candidature annécienne depuis le 22 décembre 2010, Radio France réalise trois spots de soutien diffusés entre le 25 janvier et le 13 février 2011 sur France Inter, France Info, le Réseau France Bleu et Le Mouv⁷. D'une durée de vingt-

¹ http://www.ratp.fr/fr/ratp/r_37684/le-groupe-ratp-devient-supporteur-dannecy-2018/, (Consulté le 13/04/2011).

² <http://passion-trains.over-blog.com/article-33343074.html>, (Consulté le 13/04/2011).

³ Voir captures d'écran des principales vignettes du spot de promotion de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018 diffusé sur France 2, Annexe 9.

⁴ http://www.dailymotion.com/video/xh5dqe_annecy-2018-spot-publicitaire_sport#from=embed, (Consulté le 13/04/2011).

⁵ http://www.lemessenger.fr/Actualite/Fil_Infos_regionales/article_1353194.shtml, (Consulté le 13/04/2011).

⁶ <http://www.strategies.fr/new-business/transfert-budget/155846W/euro-rscg-c-o-garde-edf-et-banque-populaire.html>, (Consulté le 13/04/2011).

⁷ "Partenariat - Le groupe Radio France « supporteur » d'Annecy 2018", 22 décembre 2010.

trois secondes, chaque spot met en scène une victoire française aux Jeux olympiques d'hiver 2018 dans les disciplines suivantes : Hockey sur glace, Patinage artistique et Ski¹. Voici la retranscription de l'un d'entre eux :

À l'approche de l'arrivée, le Français est toujours devant ! Allez il faut tenir ! Oui ! La France tient sa première médaille d'or en Super-G aujourd'hui 17 février 2018 au pied du Mont-Blanc !
Pour que le rêve devienne réalité nous avons besoin de vous maintenant.
Le 6 juillet prochain sera choisie la ville qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2018.
Soutenez la candidature sur Annecy2018.com.
Annecy 2018, la neige, la glace et vous.
Radio France supporter d'Annecy 2018.²

La structure des trois spots est identique : un commentateur sportif laisse exploser sa joie devant la victoire d'un athlète français aux Jeux olympiques d'hiver 2018 d'Annecy ; puis une voix féminine invite les auditeurs à soutenir la candidature française, avant de rappeler que Radio France est supporter d'Annecy 2018.

c. Les « Supporters Locaux »

Quatre « Supporters Locaux » participent au programme marketing de la candidature d'Annecy, dont une entreprise publique : Électricité Réseau Distribution France.



**Logos des « Supporters Locaux » d'Annecy 2018
extraits du Dossier de presse de la candidature³**

¹ Voir retranscription des trois spots de soutien à la candidature d'Annecy diffusés du 25 janvier au 13 février 2011 sur les antennes du groupe Radio France, Annexe 10.

² *Ibid.*

³ Voir plaquette des partenaires publics et privés de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018, Annexe 8.

Depuis mai 2010, les 450 salariés d'EDRF Annecy Léman et leurs véhicules portent les couleurs d'Annecy 2018.

En définitive, douze des vingt-trois partenaires de la candidature française sont des entreprises publiques. Le soutien des deux grands noms du secteur public, EDF et la SNCF, conjugué à celui de France Télévisions et Radio France, est un symbole fort. Il témoigne de la présence en filigrane de l'État dans le plan de communication d'Annecy 2018. Une influence mise en exergue par l'extrême diversification des supports de communication utilisés par les partenaires publics de la candidature.

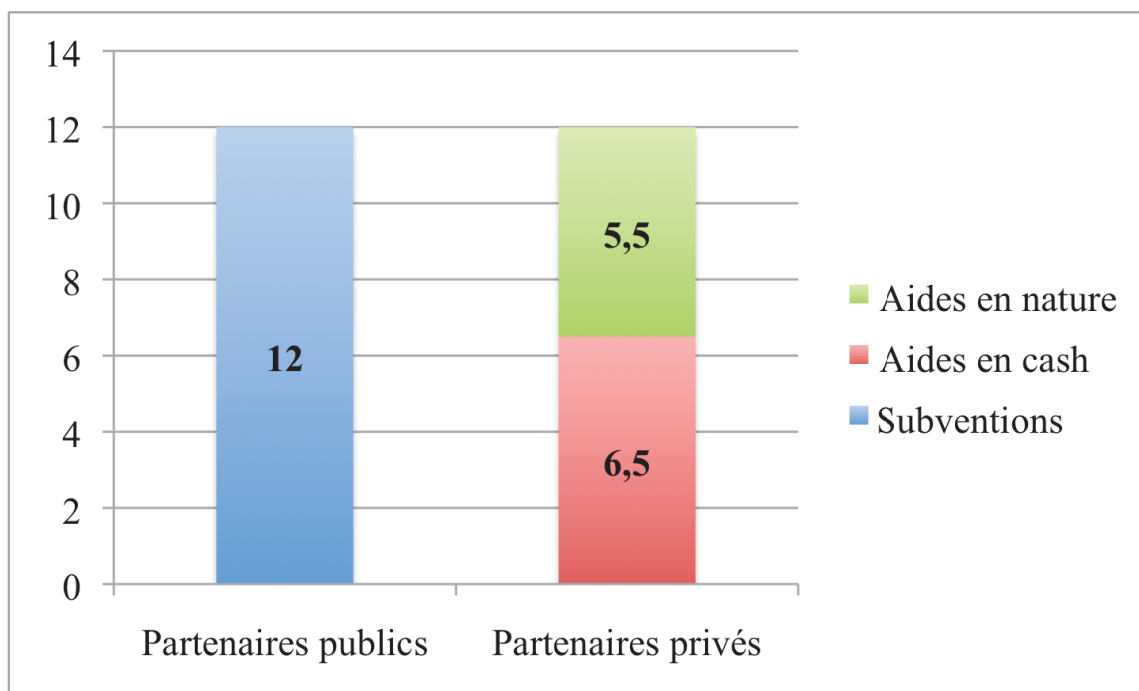
Un engagement également perceptible dans le budget de candidature d'Annecy 2018.

2) L'État principal mécène de la candidature annécienne

a. Un engagement financier plus ou moins "masqué"

Le budget définitif du Comité de candidature Annecy 2018 s'élève à 24 millions d'euros. Le président du GIP Annecy 2018, Charles Beigbeder, le décompose de la manière suivante : « Sur cette somme, 12 millions proviennent de partenaires publics, le CNDS (Centre national pour le développement du sport) et les collectivités territoriales, et 12 de partenaires privés. Sur ces 12 millions d'euros, 6,5 millions sont des aides en cash et le reste en nature à l'image des campagnes de publicité offertes par France Télévisions ou la SNCF »¹. Ainsi, le budget de campagne d'Annecy 2018 se présente comme suit :

¹ http://www.lequipe.fr/Aussi/breves2011/20110316_190451_24-millions-pour-annecy.html, (Consulté le 13/04/2011).



**Histogramme de la composition du budget
du Comité de candidature Annecy 2018¹**

Versées sous forme de subventions, les aides publiques représentent 50% du budget de la candidature annecienne. Un chiffre en réalité supérieur, si on y additionne la prestation en nature offerte par France Télévisions. En effet, depuis le 5 janvier 2009 et la suppression de la publicité le soir après 20 heures, l'État verse au groupe audiovisuel une subvention budgétaire annuelle, d'un montant de 450 millions d'euros en 2009.² De part son financement public, France Télévisions endosse ici le statut de partenaire privé/public. Cela induit de fait la présence en filigrane de l'État dans le financement de la campagne de publicité diffusée récemment par le groupe public.

En définitive, la participation de l'État dans le budget de candidature d'Annecy 2018 atteint les deux tiers de la somme globale. Un résultat conforme avec le souhait de l'État de collaborer activement à la candidature française.

¹ http://www.lequipe.fr/Aussi/breves2011/20110316_190451_24-millions-pour-annecy.html, (Consulté le 13/04/2011).

² <http://www.europolitique.info/business-competitive/la-commission-valide-le-financement-de-france-televisions-artb278414-2.html>, (Consulté le 14/04/2011).

b. L'État partenaire financier privilégié des futures installations olympiques

Le financement du Comité de candidature Anancy 2018 n'est pas la seule marque de soutien de l'État à la candidature française. En effet, l'État subventionne activement la construction d'installations sportives retenues pour accueillir les Jeux olympiques d'hiver 2018, en cas de victoire d'Anancy l'été prochain.

Le stade de biathlon de la station de ski du Grand Bornand est un exemple significatif de l'engagement de l'État auprès des collectivités locales associées à la candidature d'Anancy. Le financement de l'installation, inaugurée le vendredi 4 février 2011, se décompose de la manière suivante :

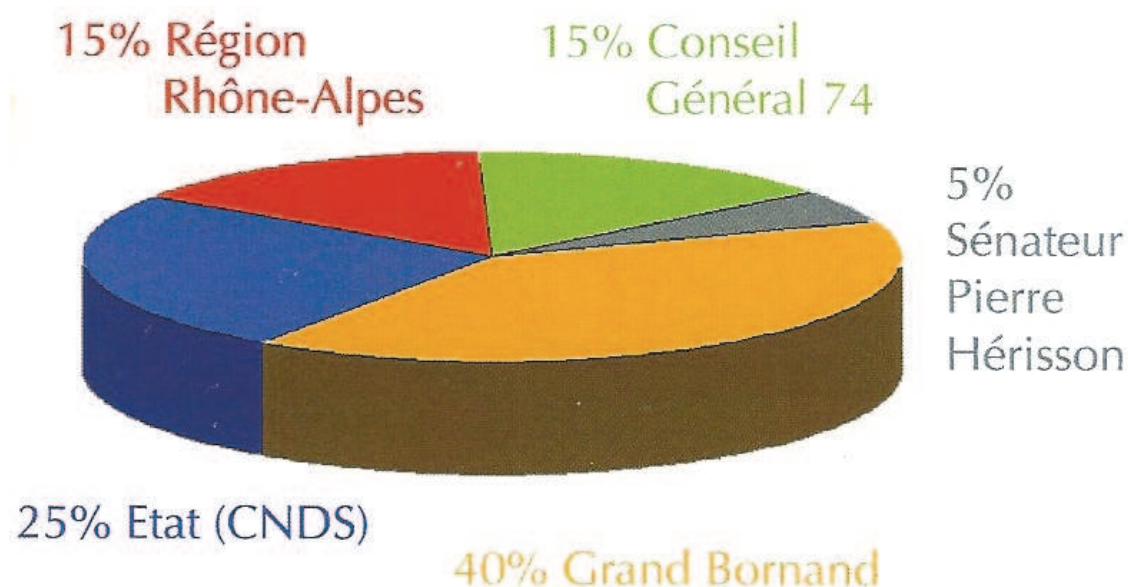


Diagramme circulaire présentant le financement du stade de biathlon du Grand Bornand issu du Dossier de presse de l'installation sportive¹

Avec une subvention légèrement supérieure à un million d'euros², l'État, par l'intermédiaire du Centre National pour le Développement du Sport, a financé un quart du coût global de la construction du stade. Un engagement salué par le maire de la commune, Gérard Perrissin-Fabert, à l'occasion de la visite de la commission

¹ « Biathlon Anancy Le Grand Bornand, Dossier de Presse », p. 8.

² Montant indiqué dans le courrier adressé le 1^{er} septembre 2010 par le ministre de la Santé et des Sports au député de la Haute-Savoie, Lionel Tardy, Annexe 10.

d'évaluation du Comité international olympique, le 10 février dernier. Une participation exceptionnelle souhaitée par le ministère des Sports, autorité de tutelle du CNDS. Établissement public national, le CNDS a notamment pour mission de « contribuer à l'aménagement du territoire »¹. Un rôle souligné par l'ancienne secrétaire d'État aux Sports, Rama Yade, lors de son discours devant le conseil d'administration du CNDS, le 6 mai 2010 :

L'action à dimension internationale du CNDS, ce sont d'abord ses investissements dans les grands équipements sportifs, si important pour le développement du sport de haut niveau français et nos candidatures aux grandes compétitions sportives. Je pense notamment au stade et pistes de biathlon prévus au Grand-Bornand, projet qui sera examiné aujourd'hui et qui s'inscrit dans le cadre de la candidature d'Annecy aux Jeux de 2018.²

Conformément au vœu émis par Rama Yade, la demande de subvention du Grand Bornand pour la réalisation de son stade de biathlon est immédiatement approuvée par le conseil d'administration du CNDS. La lettre de confirmation de l'attribution de la subvention adressée au député haut-savoyard Lionel Tardy le 1^{er} septembre 2010, est signée conjointement par Rama Yade et la ministre des Sports de l'époque, Roselyne Bachelot³.

Un exemple auquel il faut ajouter la rénovation de la piste de bobsleigh de la Plagne en 2007, seul équipement du genre en France. Théâtre des épreuves de bobsleigh et de luge des Jeux olympiques d'Albertville en 1992, la piste de la Plagne figure dans la liste des sites retenus pour accueillir les Jeux olympiques d'hiver 2018 d'Annecy. D'un montant global de 6,3 millions d'euros, sa rénovation a été financée à hauteur de 32% par l'État⁴. Un investissement exceptionnel réalisé en vue de l'obtention à moyen terme par la France des Jeux olympiques d'hiver.

¹ <http://www.cnds.info/>, (Consulté le 15/04/2011).

² <http://www.sports.gouv.fr/archive/la-secretaire-d-etat-chargee-des/discours/discours-de-rama-yade-au-conseil-d>, (Consulté le 15/04/2011).

³ Voir courrier adressé le 1^{er} septembre 2010 par le ministère de la Santé et des Sports au député de la Haute-Savoie, Lionel Tardy, Annexe 10.

⁴ http://www.cbls-laplagne.fr/le-financement-de-la-renovation-de-la-piste-olympi-36.php?page=all_actualite, (Consulté le 16/04/2011).

L'importante participation financière de l'État - retranché derrière le Centre National pour le Développement du Sport - à la construction du stade de biathlon du Grand Bornand et à la rénovation de la piste de bobsleigh de la Plagne, démontre une nouvelle fois son souhait d'être un acteur majeur de la candidature annécienne.

c. Une communication quasi-inexistante

Paradoxalement, l'État ne communique pas ou peu sur son engagement aux côtés d'Annecy 2018 et cela même depuis son retour au premier plan en décembre 2010. Une discrétion qui ne surprend pas Françoise Papa, au contraire : « Bin aujourd'hui, je pense qu'ils sont arrivés parce qu'ils étaient contraints de le faire, alors ils ont adopté une posture qui est celle du sauvetage [...] Bon, moi je dirais que l'État il a fait son boulot et puis terminé quoi. [...] mais je ne pense pas qu'il puisse à ce stade vraiment faire une campagne de communication qui lui soit profitable, il prendrait des risques »¹. En privilégiant la retenue, l'État préserve ainsi son image en cas d'échec de la candidature d'Annecy, le 6 juillet prochain à Durban. Une stratégie qui ne doit cependant pas occulter sa présence en filigrane à tous les niveaux de la candidature annécienne.

¹ Propos extraits de l'entretien réalisé avec Françoise Papa le 14/03/2011 et retranscrit en Annexe 1.

Conclusion

La candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018 met en exergue l'implication délibérée de l'État dans ce type d'événement. Un engagement croissant accentué par le parcours atypique de la candidature annécienne. Soutien inamovible du projet Annecy 2018, L'État n'a pas hésité à faire preuve d'autorité au moment où la candidature française avait besoin d'être recadrée. Un regain d'influence symbolisé par l'arrivée de Chantal Jouanno. Déterminée à préserver l'image de marque de la France, la nouvelle ministre des Sports s'est imposée d'elle même en première ligne du dossier annécien. Dès lors, l'État s'est fortement mobilisé derrière Annecy 2018. La visite de la commission d'évaluation du Comité international olympique au mois de février dernier, marque sans conteste le temps fort de l'engagement de l'État aux côtés d'Annecy 2018. En l'espace de soixante douze heures, le Premier ministre puis le président de la République, ont apporté en personne leur soutien au dossier annécien.

Cependant, nous avons remarqué qu'il existe un second volet de l'engagement de l'État dans la candidature d'Annecy, où sa présence n'apparaît qu'en filigrane. Une présence "masquée", relevée notamment dans le financement d'Annecy 2018, assuré majoritairement par des finances publiques. La campagne de publicité de la candidature française laisse également transparaître un fort engagement de l'État, dissimulé derrière ses plus grandes entreprises publiques.

Privée des Jeux olympiques d'été de 2008 et 2012, la France entend mettre toutes les chances de son côté pour accueillir vingt six ans après Albertville 1992, l'évènement sportif le plus suivi au monde. La "nationalisation" de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018 s'inscrit dans cette démarche.

Peu enclin à mettre en avant son engagement aux côtés d'Annecy 2018, l'État communique principalement sur les retombées économiques potentielles d'un tel événement, par le biais d'un discours optimiste tourné vers l'avenir.

C'est le 6 juillet prochain à Durban, que sera désignée la ville hôte des XXIII^{ème} Jeux olympiques d'hiver, probablement en présence du président de la République, Nicolas Sarkozy.

En cas de succès, Annecy et la France auraient alors sept années pour préparer le rendez-vous olympique. Une période au cours de laquelle nous pourrions observer en détail le rôle et la communication des différents protagonistes de l'évènement.

Un échec de la candidature française inclurait, quant à lui, une étude en profondeur de l'ensemble des discours produits par les acteurs du projet, afin d'en pointer les incohérences.

Bibliographie

1) Ouvrages

- ABBASSI Driss, *L'Imaginaire sportif. Médias et histoire dans le sport contemporain*. Paris : Mare & Martin, 2007, 128 p.
- COLLOMB Pierre (ss dir de), *Sport, droit et relations internationales*. Paris : Economica, 1988, 302 p.
- FONTANEL Maxence et Jacques, *Géoéconomie des Jeux Olympiques : le sport, au cœur de la politique et de l'économie internationales*. Paris : L'Harmattan, 2009, 150 p.
- KUKAWKA Pierre, PREAU Pierre (et al.), *Les enjeux olympiques*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1991, 183 p. (Montagnes)
- LATTY Franck, *Le comité international olympique et le droit international*. Paris : Montchrestien, 2001, 235 p.
- LEVÊQUE Marc, *Au cœur de la compétition sportive. Approches psychologique et sociale*. Wavre : Mardaga, 2010, 180 p. (Psychologie et sciences humaines ; 265)
- MEYNAUD Jean, *Sport et politique*. Paris : Payot, 1966, 321 p.
- RICHARD Luc, *Pékin 2008. Pourquoi la Chine a déjà gagné*. Paris : Mille et une nuits, 2008, 194 p.
- Secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, *Sport de France : Jeux Olympiques 1968*. Paris : Cupillard, 1968, 174 p.

2) Périodiques

- FATES Youssef et LEBLANC Pierre, « Jeux et enjeux olympiques ». *Mappemonde*, n°89/2, juin 1989, 3 p.
- PAPA Françoise, « Communication publique et Jeux Olympiques : l'exemple d'Albertville 1992 ». In : Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC), *Atelier Doctoral d'été 1993 : Communication, médias et démocratie*. Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, 1993, 12 p.
- DANSERO Egidio et MELA Alfredo, « La territorialisation olympique : le cas des jeux de Turin, 2006 ». *La revue de géographie alpine*, Tome 95 N°3, septembre 2007, 11 p.

3) Travail universitaire

- PAPA Françoise, *Jeux Olympiques et Communication. Albertville mille neuf cent quatre vingt douze, de la communication de l'évènement à la communication généralisée*, Thèse pour le doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, vol. 2, 1995, 222 p.

4) Sites internet consultés

<http://www.annecy2018.com/fr/pdf/Dossier-de-Presse-Annecy2018-FR-Mars2011.pdf>,
(Consulté le 12/04/2011).

http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cedu/10-11/c1011033.asp#P6_399,
(Consulté le 15/04/2011).

http://www.cbis-laplagne.fr/le-financement-de-la-renovation-de-la-piste-olympi-36.php?page=all_actualite, (Consulté le 16/04/2011).

<http://www.cnds.info/>, (Consulté le 15/04/2011).

http://www.dailymotion.com/video/xh5dqe_annecy-2018-spot-publicitaire_sport#from=embed,
(Consulté le 13/04/2011).

<http://www.europolitique.info/business-competivite/la-commission-valide-le-financement-de-france-televisions-artb278414-2.html>, (Consulté le 14/04/2011).

http://www.eurosport.fr/jeux-olympiques/jeux-olympiques/2018/annecy-soutenu-a-62_sto2725839/flashnews.shtml, (Consulté le 20/04/2011).

http://www.facebook.com/note.php?note_id=496766034911&id=278907324876,
(Consulté le 13/04/2011).

<http://www.francaisedesjeux.com/fr/groupe/actualite/50/partenaire-officiel-de-la-candidature-d-annecy-2018.html>, (Consulté le 12/04/2011).

http://www.franceolympique.com/art/436-29/09/08:_appel_doffres_jeux_2018.html,
(Consulté le 02/04/2011).

http://franceolympique.com/art/592-annecy_ville_requerante_pour_2018.html,
(Consulté le 03/05/2011).

http://www.lemessager.fr/Actualite/Fil_Infos_regionales/article_1353194.shtml,
(Consulté le 13/04/2011).

http://www.lequipe.fr/Aussi/breves2011/20110316_190451_24-millions-pour-annecy.html,
(Consulté le 13/04/2011).

<http://www.lioneltardy.org/tag/sport>, (Consulté le 14/04/2011).

<http://www.magazine-allemande.fr/fr/artikel-fr/article/article/wie-wichtig-ist-sport-fuer-das-image-mr-anholt.html?cHash=b7561e8c67d03c7575c700911ba44e1b&type=98>,
(Consulté le 28/03/2011).

http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_122.pdf, (Consulté le 24/03/2011).

<http://passion-trains.over-blog.com/article-33343074.html>, (Consulté le 13/04/2011).

http://www.ratp.fr/fr/ratp/r_37684/le-groupe-ratp-devient-supporteur-dannecy-2018/,
(Consulté le 13/04/2011).

<http://www.sponsoring.fr/football/euro-2016-jacques-lambert-l-euro-2016-sera-une-petite-coupe-du-monde-213333.shtm>, (Consulté le 07/04/2011).

<http://www.sports.gouv.fr/archive/la-secretaire-d-etat-chargee-des/discours/discours-de-ramayade-au-conseil-d>, (Consulté le 15/04/2011).

<http://www.strategies.fr/new-business/transfert-budget/155846W/euro-rscg-c-o-garde-edf-et-banque-populaire.html>, (Consulté le 13/04/2011).

Table des Annexes

ANNEXE 1

Retranscription de l'entretien réalisé le lundi 14 mars 2011 avec Françoise Papa, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif de l'attribution par continent des Jeux olympiques d'été

ANNEXE 3

Tableau récapitulatif de l'attribution par continent des Jeux olympiques d'hiver

ANNEXE 4

Communiqués de presse de l'Élysée relatifs à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018

ANNEXE 5

Corpus des articles de presse sélectionnés à l'aide de la base de données de presse en ligne Factiva

ANNEXE 6

Liste des communiqués de presse du Comité de candidature Annecy 2018 mentionnés dans notre étude

ANNEXE 7

Liste des comptes rendus des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat relatifs à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018

ANNEXE 8

Plaquette des partenaires publics et privés de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018

ANNEXE 9

Captures d'écran des principales vignettes du spot de promotion de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018 diffusé sur France 2

ANNEXE 10

Retranscription des trois spots de soutien à la candidature d'Annecy diffusés du 25 janvier au 13 février 2011 sur les antennes du groupe Radio France

ANNEXE 11

Courrier adressé le 1^{er} septembre 2010 par le ministère de la Santé et des Sports au député de la Haute-Savoie, Lionel Tardy

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif de l'attribution par continent des Jeux olympiques d'été

Années	Am. du Sud	Am. du Nord	Asie	Europe	Océanie
1896				X	
1900				X	
1904		X			
1908				X	
1912				X	
1920				X	
1924				X	
1928				X	
1932		X			
1936				X	
1948				X	
1952				X	
1956					X
1960				X	
1964			X		
1968		X			
1972				X	
1976		X			
1980				X	
1984		X			
1988			X		
1992				X	
1996		X			
2000					X
2004				X	
2008			X		
2012				X	
2016	X				

Source : FATES Youssef et LEBLANC Pierre, « Jeux et enjeux olympiques ».

Mappemonde, n°89/2, juin 1989, 3 p.

ANNEXE 3

Tableau récapitulatif de l'attribution par continent des Jeux olympiques d'hiver

Années	Europe	Amérique du Nord	Asie
1924	X		
1928	X		
1932		X	
1936	X		
1948	X		
1952	X		
1956	X		
1960		X	
1964	X		
1968	X		
1972			X
1976	X		
1980		X	
1984	X		
1988		X	
1992	X		
1994	X		
1998			X
2002		X	
2006	X		
2010		X	
2014	X		

Source : FATES Youssef et LEBLANC Pierre, « Jeux et enjeux olympiques ».

Mappemonde, n°89/2, juin 1989, 3 p.

ANNEXE 4

Communiqués de presse de l'Élysée relatifs à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018

Publié le mercredi 18 mars 2009 : Annecy, ville candidate française pour les jeux olympiques de 2018

Le Comité National Olympique du sport français vient de choisir la ville d'Annecy pour porter la candidature de la France pour les Jeux Olympiques de 2018.

Le Président de la République félicite chaleureusement toute l'équipe d'Annecy qui a travaillé à ce succès.

Les trois autres villes candidates Grenoble, Nice et Pelvoux avaient toutes des projets de grande qualité. Chacune a défendu sa spécificité, son territoire, sa région avec beaucoup d'énergie et de conviction, de savoir-faire avec le soutien de toute une population et de tous les élus.

Le Chef de l'État sait que désormais tous les talents déployés autour des quatre villes candidates feront bloc pour porter la candidature de la France dans un élan de grand rassemblement et d'union nationale.

Décision du Comité national olympique du sport français de choisir la ville d'Annecy pour porter la candidature de la France pour les Jeux Olympiques de 2018

~

Publié le mardi 22 juin 2010 : Décision du CIO de retenir la ville d'Annecy comme ville candidate à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver 2018

Le Président de la République vient d'apprendre l'annonce par le CIO à Lausanne du passage de la Ville d'Annecy du statut de ville requérante à celui de ville candidate pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver de 2018.

C'est une étape importante et le Président de la République félicite les trois villes désormais candidates, Munich (Allemagne), Pyeongchang (Corée du Sud) et Annecy. Il renouvelle ses vifs encouragements à toute l'équipe française porteuse de ce projet pour se rassembler, pour travailler, en tenant compte des observations et des recommandations du CIO, avec plus de force encore et une conviction sans faille au succès de la candidature de la France jusqu'à la décision finale qui décidera de la ville et du pays organisateur le 6 juillet 2011 à Durban.

Notre pays a su démontrer sa capacité à l'organisation de manifestations sportives internationales comme récemment la Coupe du Monde de Rugby en 2007 et les Championnats du Monde de Ski à Val d'Isère en 2009. L'organisation en France de grands rendez-vous sportifs internationaux est pour le Président de la République une priorité. C'est ainsi que le Chef de l'État s'était rendu lui-même à Genève le vendredi 28 mai dernier pour défendre la candidature de la France à l'Euro 2016.

Le Président de la République a rappelé qu'il soutient personnellement la candidature d'Annecy avec l'ensemble du Gouvernement et des services de l'État pour proposer au CIO des Jeux portés par des sportifs pour ouvrir la voie vers la montagne du XXIème siècle, dans le respect des valeurs et de l'idéal olympique.

Source : <http://www.elysee.fr>

ANNEXE 5

Corpus des articles de presse sélectionnés à l'aide de la base de données de presse en ligne Factiva

- Mardi 2 juin 2009, *Agence France Presse*
"JO-2018 - Sarkozy et Masseglia (CNOSF) évoquent la candidature d'Annecy"
- Lundi 21 septembre 2009, *Le Figaro*
"Le week-end américain de Rama Yade"
- Samedi 17 octobre 2009, *La Croix*
"Annecy a mis le cap sur les JO d'hiver de 2018"
- Samedi 21 novembre 2009, *L'Équipe*
"Henry doit dire la vérité"
- Lundi 7 décembre 2009, *Reuters*
"JO - Sarkozy appelle à la mobilisation derrière Annecy"
- Vendredi 2 avril 2010, *Le Figaro*
"L'État apportera 3,5 Meur à Annecy-2018"
- Vendredi 25 juin 2010, *Agence France Presse*
"JO 2018 - François Fillon réaffirme le soutien total de l'État à Annecy"
- Jeudi 1 juillet 2010, *Le Dauphiné Libéré*
"Jean-Jack Queyranne écrit à Nicolas Sarkozy"
- Samedi 10 juillet 2010, *L'Équipe*
"Jeux olympiques : Annecy 2018 change de statut"
- Jeudi 7 octobre 2010, *La Tribune de Genève*
"Très critiqué, le dossier d'Annecy pour les JO 2018 remonte la pente"
- Samedi 16 octobre 2010, *L'Équipe Magazine*
"Seize millions d'euros. C'est le montant du budget dont dispose Annecy pour..."

- Samedi 23 octobre 2010, *Le Dauphiné Libéré*
"JO 2018 : Annecy sort le grand jeu"
- Lundi 6 décembre 2010, *L'Équipe*
"JO d'hiver 2018 : Grosiron s'inquiète"
- Mardi 7 décembre 2010, *Agence France Presse*
"Jeux 2018 - Chantal Jouanno veut "y voir clair" avant d'aider Annecy"
- Mercredi 8 décembre 2010, *L'Humanité*
"JO d'hiver : Annecy 2018, une candidature en dérapage incontrôlé"
- Mercredi 8 décembre 2010, *L'Équipe*
"Jeux olympiques : Jouanno convoque Annecy 2018"
- Vendredi 10 décembre 2010, *Agence France Presse*
"Annecy 2018 - Jouanno affirme le soutien de l'État avant la réunion de crise"
- Dimanche 12 décembre 2010, *Agence France Presse*
"JO 2018 - Démission d'Edgar Grosiron, directeur général d'Annecy 2018"
- Mercredi 15 décembre 2010, *Sports.fr*
"Jouanno: « Trop tard pour arrêter »"
- Mercredi 29 décembre 2010, *Sports.fr*
"JO 2018: Borloo pour sauver Annecy ?"
- Vendredi 7 janvier 2011, *Agence France Presse*
"Annecy 2018 : Charles Beigbeder a un pied à Annecy"
- Lundi 10 janvier 2011, *La Correspondance Economique*
"M. Charles BEIGBEDER, président de Gravitation Group et du conseil d'administration de Poweo, devrait être nommé aujourd'hui président du Groupement d'intérêt public (GIP) pour la candidature d'Annecy à l'organisation des JO 2018"
- Lundi 17 janvier 2011, *Agence France Presse*
"Annecy 2018 - Vidal: « L'État prêt à tout mettre en œuvre pour gagner »"

- Jeudi 10 février 2011, *La Croix*
"L'État français joue à fond le jeu d'Annecy 2018"

- Jeudi 10 février 2001, *Le Dauphiné Libéré*
"JO 2018 : Un souffle nouveau"

- Vendredi 11 février 2011, *Reuters*
"Nicolas Sarkozy promet de se battre pour Annecy 2018"

- Samedi 12 février 2011, *Sports.fr*
"Annecy se relance"

- Jeudi 3 mars 2011
Lundi 7 mars 2011
Jeudi 17 mars 2011
Lundi 28 mars 2011, *Bulletin Quotidien*

- Mercredi 6 avril 2011, *Sports.fr*
"Annecy compte sur Sarkozy"

ANNEXE 6

Liste des communiqués de presse du Comité de candidature Annecy 2018 mentionnés dans notre étude

- Mercredi 17 février 2010
"Jeux olympiques d'hiver : ATMB, supporteur de la candidature d'Annecy 2018"

- Vendredi 27 août 2010
"La diplomate Michèle Ramis rejoint l'équipe d'Annecy 2018"

- Mercredi 22 décembre 2010
"Partenariat - Le groupe Radio France « supporteur » d'Annecy 2018"

- Lundi 7 février 2011
**"J-1 : Visite de la Commission d'Evaluation du CIO à Annecy
Charles Beigbeder : « Nous sommes prêts à accueillir la Commission d'Evaluation du CIO »"**

- Mardi 8 février 2011
**"Premier jour de la commission d'évaluation du CIO
François Fillon : « C'est la France toute entière qui s'engage »"**

- Jeudi 7 avril 2011
**"Des Jeux authentiques pour une plate-forme mondiale
Annecy 2018 a présenté sa vision des Jeux à la conférence SportAccord à Londres"**

Source : <http://www.annecy2018.com>

ANNEXE 7

Liste des comptes rendus des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat relatifs à la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018

Assemblée nationale

- Questions au Gouvernement
Première séance du mercredi 15 décembre 2010

- Questions au Gouvernement
Première séance du mercredi 12 janvier 2010

Source : <http://www.assemblee-nationale.fr>

Sénat

- Questions d'actualité au Gouvernement n° 0597G de M. Pierre Hérisson publiée dans le JO Sénat du 04/02/2011 - page 855

Source : <http://www.senat.fr>

ANNEXE 8

Plaquette des partenaires publics et privés de la candidature d'Anncyy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018

DES PARTENAIRES EN OR

Autour de partenaires publics, la candidature d'Anncyy est très clairement soutenue par le secteur privé, au travers d'un programme marketing très actif. À ce jour, les entreprises partenaires contribuent à hauteur du tiers du budget de la candidature.

Une structuration du programme marketing, autour de 3 niveaux d'engagement :

1. Partenaire officiel

À ce jour, au nombre de 11 : Groupe BPCE*, Aréa-groupe Eiffage, Somfy, CNR, Caisse des Dépôts, Adidas*, EDF*, Française des Jeux*, Orange*, Tarkett*, BMW*.

2. Supporteur

À ce jour, au nombre de 8 : ATMB, Aéroports de Lyon, Groupe RATP, SNCF, Direct Sport, France Télévisions, Lagardère Active, Radio France.

3. Supporteur local

À ce jour, au nombre de 4 : ERDF, Patriarche & Co, Compagnie du Mont-Blanc, NTN-SNR ROULEMENTS.

Anncyy 2018 a la particularité d'avoir développé un programme marketing conjoint avec le Comité National Olympique et Sportif Français. Les « partenaires officiels » du CNOSF (*) deviennent ceux de la candidature, et inversement.



Source : Dossier de presse officiel de la candidature

ANNEXE 9

Captures d'écran des principales vignettes du spot de promotion de la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018 diffusé sur France 2



Source : http://www.dailymotion.com/video/xh5dqe_annecy-2018-spot-publicitaire_sport#from=embed (Consulté le 13/04/2011)

ANNEXE 10

Retranscription des trois spots de soutien à la candidature d'Annecy diffusés du 25 janvier au 13 février 2011 sur les antennes du groupe Radio France

Ski

« À l'approche de l'arrivée, le Français est toujours devant ! Allez il faut tenir ! Oui ! La France tient sa première médaille d'or en Super-G, aujourd'hui 17 février 2018, au pied du Mont-Blanc !

Pour que le rêve devienne réalité nous avons besoin de vous maintenant.

Le 6 juillet prochain sera choisie la ville qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2018. Soutenez la candidature sur Annecy2018.com.

Annecy 2018, la neige, la glace et vous.

Radio France supporter d'Annecy 2018 ».

Hockey sur Glace

« Interception du palet dans le camp adverse, il tir, c'est dedans ! La France est championne olympique de Hockey sur glace, aujourd'hui 20 février 2018, ici au pied du Mont-Blanc.

Pour que le rêve devienne réalité nous avons besoin de vous maintenant.

Le 6 juillet prochain sera choisie la ville qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2018. Soutenez la candidature sur Annecy2018.com.

Annecy 2018, la neige, la glace et vous.

Radio France supporter d'Annecy 2018 ».

Patinage artistique

« Allez Triple Axel Double Boucle piqué, oh c'est sensationnel, c'est du très grand art, c'est une belle promesse de médaille d'or pour la France, aujourd'hui 20 février 2018 à Annecy, ça c'est sûr !

Pour que le rêve devienne réalité nous avons besoin de vous maintenant.

Le 6 juillet prochain sera choisie la ville qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2018. Soutenez la candidature sur Annecy2018.com.

Annecy 2018, la neige, la glace et vous.

Radio France supporter d'Annecy 2018 ».

ANNEXE 11

Courrier adressé le 1^{er} septembre 2010 par le ministère
de la Santé et des Sports au député de la Haute-Savoie, Lionel Tardy



*Ministère de la Santé et des Sports
Secrétariat d'Etat aux Sports
Ministère chargé de la mise en oeuvre du Plan de relance*

Le Ministre

Le Secrétaire d'Etat

Le Ministre

Paris, le - 1 SEP. 2010

Monsieur le député,

Nous avons le plaisir de vous informer que le conseil d'administration du Centre national pour le développement du sport (CNDS), réuni le 6 mai dernier, a décidé l'attribution de subventions :

- d'un montant de 1 050 000 € pour la création d'un stade de biathlon au Grand-Bornand, dont 150 000 € au titre du plan de relance ;

Les décisions attributives précisant les conditions de la mise en paiement de ces subventions seront prochainement adressées par le directeur général du CNDS aux maîtres d'ouvrage.

L'octroi de ces subventions illustre l'attachement accordé au développement de la pratique sportive en France, sur l'ensemble du territoire et à destination de tous les publics. Activité indispensable au mieux-être de notre population, le sport est par ailleurs un facteur d'intégration, un outil de cohésion sociale, qui doit retrouver toute sa place dans notre société.

Espérant que ces décisions vous apporteront satisfaction, nous vous prions d'agréer, monsieur le député, l'expression de nos salutations distinguées.

Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Rama YADE

Patrick DEVEDJIAN

Monsieur Lionel TARDY
Député de Haute-Savoie
Permanence parlementaire
15 avenue de Thônes
74000 ANNECY

14, avenue Duquesne - 75330 Paris 07, FP Tél. : 01 40 56 60 00

Source : <http://www.lioneltardy.org>

MOTS-CLÉS : Jeux olympiques, candidature, État, engagement, Annecy 2018.

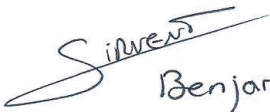
RÉSUMÉ

Depuis l'Antiquité, l'organisation des Jeux olympiques est un enjeu politique majeur. L'évènement sportif le plus suivi au monde nourri les ambitions de nombreuses nations, déterminées à soigner leur image de marque. Des velléités tempérées par la Charte olympique, document de référence en matière d'olympisme, dans lequel il est précisé que les Jeux sont le propre des villes et non des États. Un paradoxe une nouvelle fois soulevé par la candidature d'Annecy à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018. Un projet marqué par une implication croissante de l'État, véritable pilier du dossier annécien. L'étude chronologique de l'agenda communicationnel de l'État met en exergue les temps forts de son engagement aux côtés d'Annecy 2018. Une implication également perceptible dans le plan marketing de la candidature française. Une communication tous supports et tous azimuts influencée en filigrane par l'État. Le financement de la candidature annécienne est un autre symbole fort du soutien inamovible de l'État à la candidature d'Annecy.

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

Signature :


Benjamin SIRVENT